Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 110 (2002)

Rubrik: Chronique archéologique 2001

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE 2001

Introduction

Les tâches incombant à l'archéologie cantonale n'ont guère varié au cours de la première année du millénaire. Les fouilles préventives liées aux travaux de construction de l'autoroute A5 constituent bien entendu la partie la plus importante de l'activité dans le terrain, mobilisant en permanence près d'une centaine de fouilleurs et d'archéologues dans une série de chantiers répartis sur plusieurs kilomètres du futur tracé.

Les délais impérativement fixés par les constructeurs contraignent à une exploitation intensive des riches gisements pré- et protohistoriques concentrés au pied du Jura. L'abondance et la nouveauté des matériaux récoltés va requérir de longues années d'études, qui ne pourront être entreprises qu'à l'échéance des travaux dans le terrain.

Le secteur de la construction privée et publique a connu en 2001 une relance sensible, marquée par l'ouverture de plusieurs chantiers de fouilles dans des sites qui n'avaient plus connu d'investigations depuis de nombreuses années. Les connaissances relatives aux sites se complètent ainsi et donnent régulièrement lieu à des monographies, aboutissement d'investigations commencées des décennies auparavant.

L'année a été marquée sur le plan personnel par le départ en retraite d'un partenaire particulièrement fidèle et indispensable de l'archéologie cantonale, en la personne du professeur Daniel Paunier. A l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne, dont il était le directeur, il a assuré la formation de 25 volées d'archéologues spécialisés dans le domaine provincial gallo-romain, qui réalisent aujourd'hui la plupart des investigations dans ce domaine, dans le canton et au delà. Membre de la commission cantonale des monuments historiques, mandataire, conseiller, expert, coordinateur, Daniel Paunier a joué un rôle fondamental dans le développement et le fonctionnement de l'archéologie vaudoise au cours des vingt-cinq dernières années.

Un hommage lui a été rendu sous la double forme d'une exposition au Musée romain de Lausanne–Vidy et d'une publication révélant de nombreuses trouvailles et situations de l'archéologie vaudoise, comme d'ailleurs : Laurent FLUTSCH (réd.), *VRAC. L'archéologie en 83 trouvailles*, Lausanne – Gollion, 2001, 183 p.

Un autre changement a touché notre service, avec le départ, également au terme de 25 années d'activité, de François Francillon. Ce collaborateur a développé et géré dès ses débuts les données de la carte archéologique cantonale et réglé son

application dans le domaine de la prescription légale (autorisations) et de la protection des sites. Cette fonction est devenue un point névralgique du fonctionnement de l'archéologie cantonale, notamment avec l'informatisation des données du territoire, auxquelles appartiennent désormais les sites archéologiques protégés. Les données gérées par F. Francillon sont une des principales sources qui alimentent nos Chroniques archéologiques, et nous rappelons ainsi sa contribution permanente à la rédaction de cette série, qui connaît sa vingt-quatrième parution. Pour poursuivre ces fonctions et développer ces instruments, le service a fait appel, dès juillet 2001, à Carine Wagner, archéologue.

Pour donner une idée de la richesse du patrimoine cantonal, signalons que les sites archéologiques de toutes époques, répertoriés et précisément localisés dans le territoire cantonal, sont actuellement au nombre de 1815. On dénombre 716 autres sites dont l'existence est certifiée, mais qui ne sont pas localisés avec précision. On compte en outre 737 trouvailles dites isolées d'éléments archéologiques, qui ne révèlent pas nécessairement la présence d'un site particulier.

Investigations et publications

Les notices qui suivent donnent un compte rendu des principales investigations et études poursuivies ou achevées en 2001, relatives à des sites archéologiques du canton. Les aspects administratifs ne sont en principe pas évoqués, de même que les sondages, prospections ou interventions qui n'ont pas encore produit de résultats significatifs. La présentation de certains objets peut être ainsi reportée à une chronique ultérieure.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont déposés à la Section de l'Archéologie cantonale. Ils sont destinés à être conservés aux Archives cantonales, avec les dossiers des affaires correspondantes.

Abréviations

Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Age du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Age
M	Moyen Age
AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon
AC	Section de l'archéologie cantonale, Département des Infrastructures du canton de Vaud
IASA	Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité, Université de Lausanne
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MHL	Musée historique de Lausanne
MR	Musée romain

Publications

AS	Archéologie suisse. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
ASSPA	Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico
CAR	Cahiers d'archéologie romande

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

Denis Weidmann, archéologue cantonal

AVENCHES District d'Avenches – CN 1185 570 000 / 192 500
R *Aventicum*

La Fondation Pro Aventico a poursuivi activement ses investigations dans le site et à ses abords. Le principal chantier a consisté en 2001 à reconnaître par sondages et fouilles le tracé des nouveaux chemins de desserte agricole prévus dans le programme d'améliorations foncières qui se développe à l'intérieur des murs d'Avenches. Un secteur artisanal (fours de potier) et une zone funéraire ont été mis en évidence *à la Montagne*, entre les thermes de Perruet et la Porte de l'Est, zone de la carte archéologique qui était vide jusqu'alors.

Des travaux d'entretien et de restauration ont été poursuivis aux thermes de Perruet et à la porte de l'Ouest.

Le calme relatif de l'activité de la construction à Avenches en 2001 a été mis à profit par les chercheurs qui ont fait progresser ou achevé une série d'études et de publications, consacrées à des fouilles importantes réalisées au cours des dernières décennies, et dont les résultats n'étaient pas encore disponibles.

Publications: le compte rendu détaillé des études et des travaux de l'organisation du Site et Musée romain d'Avenches est présenté dans le Bulletin de l'Association Pro Aventico. Voir : Anne HOCHULI-GYSEL (éd.), dans *BPA* 43, 2001 (2002), 301 p.

Anne HOCHULI-GYSEL (réd.), « Avenches, capitale des Helvètes », *AS* 24, 2001, p. 2-96.

AVENCHES District d'Avenches – CN 1185 570 900 / 193 300
R-M *Tour de la Tornallaz*

Une étude et des relevés archéologiques ont été effectués à l'occasion de la restauration de la tour romaine, partiellement reconstruite à l'époque médiévale.

Rapport : *Avenches – Tornallaz. Restauration 2000 / 2001*, par Werner STOECKLI et Jachen SAROTT, AAM, Moudon, avril 2001.

BAULMES District d'Orbe – CN 1182 528 400 / 183 800
Br *Aiguilles de Baulmes – Épingle en bronze*

C'est à M. Daniel Décoppet, employé des postes à Yverdon-les-Bains et marcheur assidu, que nous devons la découverte de cet objet à 1250 m d'altitude. L'épingle (*fig.* 1) a été ramassée dans un éboulis au pied des falaises des Aiguilles de

Baulmes, en bordure d'un sentier qui permet de franchir ce massif entre Baulmes et Sainte-Croix. La très forte déclivité du terrain et la topographie du lieu sont peu propices à la présence d'un habitat et il n'est pas exclu que l'épingle provienne de plus haut.

Elle est en alliage cuivreux, probablement du bronze, avec une tête enroulée : c'est un type dont l'usage s'étend du Bronze ancien au Premier âge du Fer. Elle se caractérise toutefois par sa grande taille, un long col de section quadrangulaire et l'extrémité de la tige légèrement incurvée. L'exemplaire de Suisse occidentale, qui s'en rapproche le plus morphologiquement, est l'épingle de la tombe 1 de Lausanne – Bois-de-Vaux, datée du Bronze ancien.

Une série d'objets métalliques, datés entre la fin du Bronze ancien et le Bronze récent, conservés au Musée d'art et d'histoire de Genève et appartenant à la collection Mabille acquise en 1886, pourrait provenir des Aiguilles de Baulmes, d'après la carte archéologique du canton de Vaud établie par D. Viollier (1927). Des recherches d'archives avaient toutefois amené C. Rapin et J.-L. Voruz, en 1974, à reconsidérer cette provenance et à attribuer ce lot aux fouilles qu'É. Mabille effectua lors de l'assainissement du marais de Rances (lieu-dit Praz Terreaux) en 1859. Cette nouvelle découverte relance le débat et on pourrait imaginer que les Aiguilles de Baulmes aient pu être le théâtre de dépôts successifs d'objets de bronze, peut-être à titre rituel, ce qui n'est pas rare dans les zones d'altitude.

Gervaise Pignat et Mireille David-Elbiali

Rapport : *Baulmes VD Aiguilles de Baulmes ou Praz Terreaux*, par Mireille DAVID-ELBIALI, 15.05.2002.

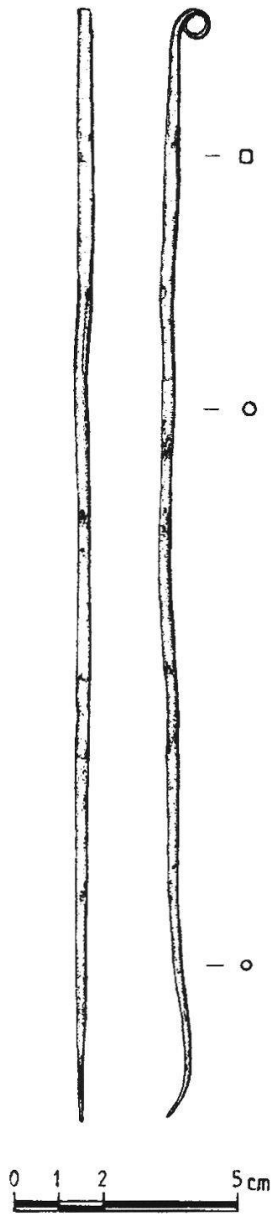

FIG. 1 : Baulmes. Épingle en bronze, de l'âge du Bronze ancien. Longueur : 25 cm. (Dessin M. Klausener, AC)

BULLET — District de Grandson – CN 1182 531 400 / 189 200
R — *Sanctuaire du Chasseron*

Un groupe d'étudiants de l'IASA de l'Université de Lausanne, sous la direction de V. Dudan, a été autorisé à effectuer une prospection en surface de l'ensemble du site d'un sanctuaire, dont la présence est attestée de longue date par des trouvailles isolées.

La zone où se trouve le sanctuaire et ses annexes a pu être délimitée, ainsi que les principaux secteurs de dépôts d'offrandes, dans des éboulis au nord-ouest du sommet. Il n'a été effectué aucune fouille dans le terrain.

Objets : déposés au MCAH – Lausanne.

Rapport : *Rapport sur la campagne de prospection du 10.05.01 au Chasseron (CH 2001)*, par Vladimir DUDAN, UNIL, 30.10.2001.

CHAVANNES-LE-CHÊNE

District d'Yverdon – CN 1203 549 904 / 181 965

R-HM *Les Pezeires – Carrière de meules*

Un site de production de meules domestiques a été mis au jour en 1943 lors de travaux d'améliorations foncières, exploitant un affleurement de grès de la Molière. Quelques tombes du haut Moyen Age avaient été aménagées dans l'ancien gisement, après son abandon. Le site a été classé monument historique en 1943 encore et maintenu visible jusqu'en 2001. Aucune documentation ou relevé archéologique n'en avait été réalisé. La roche ayant subi une forte atteinte par les agents atmosphériques dans les parties exposées, nous avons entrepris un relevé détaillé des éléments encore visibles, ainsi que le relevé topographique général de la carrière et de son environnement (*fig.* 2). Une documentation photographique complète a été également réalisée, à l'occasion du nettoyage général du site réalisé au préalable.

Au terme des travaux de documentation, les parties basses de la carrière présentant des traces de taille et d'exploitation encore fraîches, où s'accumulaient en permanence les eaux de ruissellement, ont été à nouveau comblées dans le but de protéger ces témoins. Le reste du site subsiste à l'air libre, l'altération de la roche ayant déjà effacé la plupart des traces de taille depuis 1943. Les emplacements d'extraction des meules restent parfaitement visibles.

Résultats archéologiques

Les traces d'extraction des meules ont été relevées sur une surface de 70 m^2 (*fig.* 3). Le procédé d'extraction consistait à dégager une ébauche de meule, d'une cinquantaine de centimètres de diamètre, en taillant au pic de saignées périphériques dans la roche. Le détachement de la pièce a laissé des traces de pic ou de barre à mine, qui en délimitent le pourtour. Les ébauches étaient ensuite finies en atelier, pour produire les deux pièces qui composaient chaque moulin : la meule dormante (pièce inférieure) et la meule tournante (pièce supérieure).

Les traces relevées et l'observation de la position du banc rocheux exploité permettent de déduire que cette surface de la carrière a donné lieu à l'extraction de

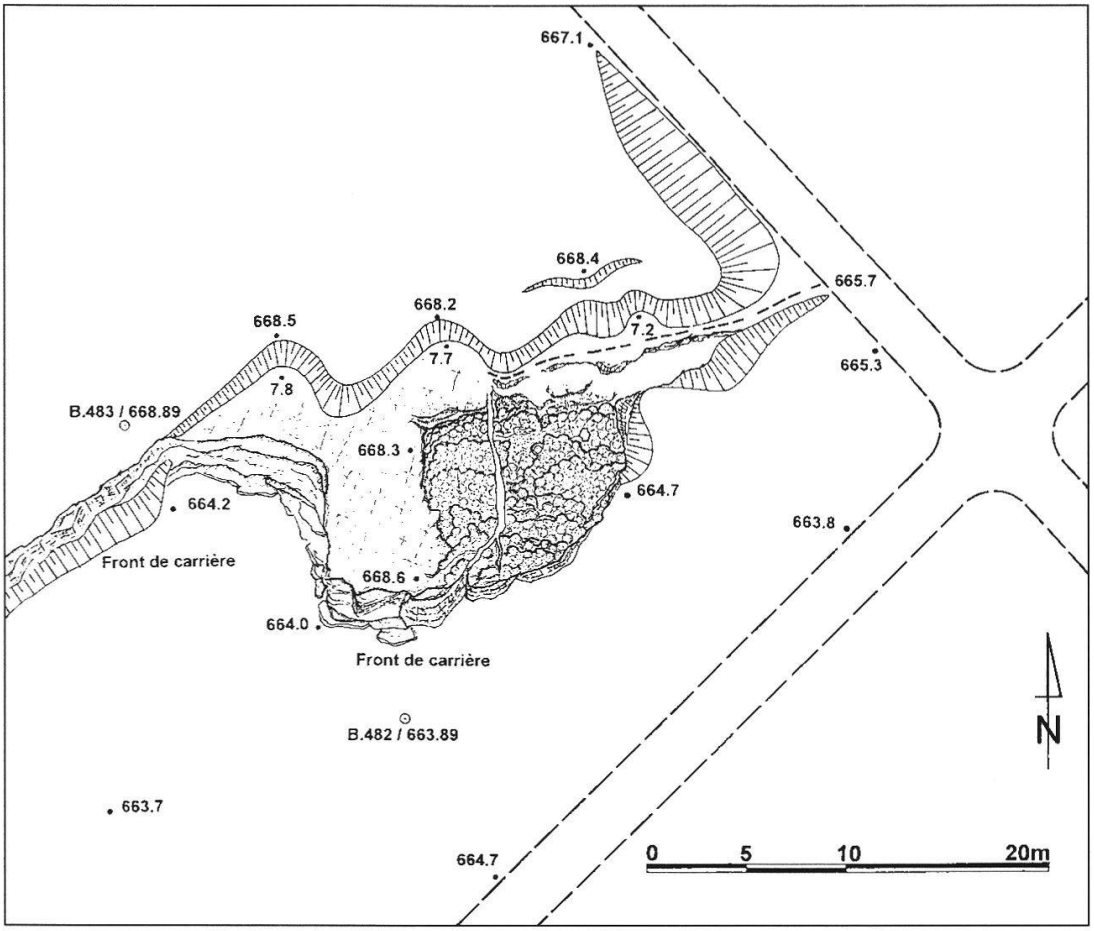

FIG. 2 : Chavannes-le-Chêne. Situation de la carrière de meules gallo-romaine. (Dessin G. Nogara)

près de 800 ébauches. Les travaux de 1943 ayant fait disparaître une partie du site, il est probable que la production antique a dû atteindre un millier de pièces au moins.

Un site proche, objet d'une fouille détaillée sur le tracé de la RN5 fribourgeoise (voir Timothy ANDERSON, Anika DUVAUCHELLE, Clara AGUSTONI, « Carrier et forgeron gallo-romains à Châbles », dans *Cahiers d'archéologie fribourgeoise* 3, 2001, p. 2-13) a livré des traces et des ébauches parfaitement identiques, permettant de fixer clairement le mode d'extraction et les dimensions des pièces produites. Les témoignages archéologiques trouvés sur le site de Châbles, inexistants à Chavannes-le-Chêne, datent l'exploitation de l'époque gallo-romaine. Cette datation confirme donc les déductions de L. Bosset (voir Louis BOSSET. « Chavannes-le-Chêne (VD). Une nécropole burgonde dans une ancienne carrière romaine », dans *Ur-Schweiz – La Suisse primitive* VII, 1943, p. 35-41).

Relevés et observations : G. Nogara, Soleure et M. Klausener, AC, juillet 2001.

Relevé général, échelle 1 : 200e ; relevé détaillé, échelle 1 : 20e.

FIG. 3: Chavannes-le-Chêne. Traces de taille et d'extraction de meules dans un banc de grès de la Molière. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

CHEVROUX District de Payerne – CN 1184 599 200 / 193 600
N-Br *Stations littorales*

Le groupe de recherches préhistorique de l'Université de Genève a été mandaté pour la suite du programme de prospection et de relevés des sites préhistoriques de la rive sud du lac de Neuchâtel. Une première étape a permis d'aborder l'étude des nombreuses stations de Chevroux.

Rapport: *Inventaire et étude des stations littorales de la rive sud du lac de Neuchâtel. Travaux réalisés en mars 2001, dans les Communes d'Yvonand et de Chevroux, sur les sites préhistoriques d'Yvonand I, la Peupleraie, de Dénévaraz-en-deçà et de Chevroux 5*, par Christiane PUGIN et Pierre CORBOUD, GRAP-DAE-Université de Genève, août 2001.

CONCISE N — District de Grandson – CN 1183
Station littorale – Le Point

L'érosion active des niveaux de plage dans ce site classé amène une perte importante de vestiges par recul de la rive lacustre. Un relevé du site et des sondages ont été effectués en novembre 2001, pour définir les mesures de protection qui peuvent être prises. Ils révèlent que la station néolithique est l'un des sites les plus étendus du lac de Neuchâtel, long de plus de 130 mètres. Une pirogue a été découverte à peu de distance du site.

Investigations, documentation et rapport: *Rapport sur les investigations archéologiques réalisées en novembre 2001 sur la station littorale préhistorique de Concise – Le-Point*, par Pierre CORBOUD, GRAP-DAE-Université de Genève, 7.12.2001.

CONCISE N-Br — District de Grandson – CN 1183 544 910 / 188 760
Stations littorales

L'étude des résultats des fouilles Rail 2000, réalisées entre 1995 et 2000, ainsi que du riche matériel découvert va se poursuivre pendant plusieurs années, par le groupe d'archéologue qui a conduit les travaux dans le terrain.

Les analyses archéologiques sont accompagnées par diverses études spécialisées, consacrées aux restes osseux animaux et humains, aux restes végétaux, aux sédiments et à l'environnement géologique, ainsi qu'à la dendrochronologie.

Études et élaboration : C. Wolf (dir.), A. Winiger et coll.

Publications : Denis WEIDMANN et Claus WOLF, « Siedlungen, Grabhügel und Menhire am See », dans *Archäologie in Deutschland* 2, 2001, April-Juni, p. 54-57.

Jean-Pierre HURNI et Claus WOLF, « Bauhölzer und Dorfstrukturen einer Frühbronzezeitlichen Siedlung : das Fallbeispiel Concise (VD) am Neuenburgersee in der Westschweiz », *Hemmenofener Skripte* 2, 2001, p. 165-176.

Claus WOLF, « Concise (VD), préhistoire », *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, *www.dhs.ch*

Claus WOLF, « Die Seeufersiedlungen von Concise (Vaud, CH) am Neuenburgersee : eine Referenzfundstelle für die Erforschungen des westschweizerischen Neolithikums und der Bronzezeit », *www.archaeologie-online.de/thema/2001/03/*.

CONCISE **Br-Ha-R** District de Grandson – CN 1183 544 600 / 190 050
Fouilles de l'autoroute A5 – Les Courbes pièces – Structures d'habitat – Four à chaux et route.

Les investigations dans l'emprise des travaux ont localisé divers empierrements et structures dont les fonctions ne sont pas encore déterminables, datant de l'âge du Bronze final et de l'époque de Hallstatt. Relevé des restes d'une voie de circulation gallo-romaine et fouilles complète d'un four à chaux de 3 m de diamètre, datant entre 80 et 130 après J.-C., par le riche ensemble céramique qu'il contenait.

Christian Falquet et Wilbert Caminada

Investigations et documentation : C. Falquet, AC et W. Caminada, Archéodunum SA.

CONCISE **Ha-R** District de Grandson – CN 1183 544 300 / 189 735
Fouilles de l'autoroute A5 – Champ Gelin – Habitat et gravière

Des modifications du programme de construction de la route nationale ont nécessité en 2001 une intervention radicale dans une grande zone de vestiges détectés par sondages. Une surface de 10'000 m^2 a été décapée à la pelle mécanique pour localiser les secteurs sensibles et les structures isolées dignes d'être relevées.

La fouille méthodique sur plus de 500 m^2 a mis au jour un ensemble de structures rattachées au Hallstatt, de fonctions encore indéterminées. Plusieurs vastes accumulations de blocs et de galets, disposées dans des fosses ou des dépressions aménagées, sont associés à des zones de rubéfaction, à des fossés et à des fosses-foyers.

A une cinquantaine de mètres de cet ensemble, l'exploration d'une surface de 1'000 m^2 livre les éléments d'une construction avec sablière basse, poteaux et empierrement, de plan encore incomplet, qui présente des traces d'un incendie. Son voisinage a produit une fosse riche en céréales carbonisées et une autre, avec une importante quantité de céramique hallstattienne.

Fouille d'une zone d'exploitation de gravier, datable de l'époque gallo-romaine, en rapport avec le tracé d'une voie et avec des constructions de même époque, relevées précédemment à peu de distance.

Investigations et documentation : C. Falquet, AC et K. Weber, G. Graham-Bulliard et F. Menna, Archéodunum SA.

Christian Falquet, Karin Weber, Grace Graham-Bulliard et François Menna

CORCELLES-PRÈS-CONCISE

District de Grandson – CN 1183 544 150 / 189 550

N-Br-Ha-R *Fouilles de l'autoroute A5 – En Niolan*

Dans une ensellure du terrain naturel, localisation d'un site d'habitat présentant plusieurs niveaux superposés: occupation néolithique (céramique, trous de poteaux), niveau de l'âge du Bronze ancien (jarre à languette de préhension), grand fossé empierré d'époque hallstattienne, éventuellement en relation avec des fosses, foyers et fosses de rejet fouillés à son voisinage. Le niveau supérieur est constitué par un vaste empierrement incluant des blocs d'origine morainique et une céramique d'époque gallo-romaine, fin du III^e^ siècle ap. J.-C.

Christian Falquet et Édouard Dietrich

Investigations et documentation: C. Falquet MHAVD et É. Dietrich, Archéodunum SA.

CORCELLES-PRÈS-CONCISE

District de Grandson – CN 1183 543 370 / 189 060

N-B-Ha-R-M *Fouilles de l'autoroute A5 – En Vuète – Nécropole, terrasses et habitat*

Les recherches conduites en 2001 ont mené à la découverte d'un tumulus de la deuxième partie du Bronze moyen (voir *AS* 24, 4, 2001, p. 38-39). Il se présente sous forme d'un empierrement ovale de 6 x 5 m, pour une élévation de 0.50m (*fig.* 4). Au centre, se trouvent trois enfants inhumés et un adulte incinéré. Un cinquième individu, adulte, est représenté par les restes non brûlés d'une épaule droite, découverts parmi les pierres du tumulus.

Quelques fragments de céramique et un riche mobilier métallique ont été dégagés. Ce dernier comporte deux bagues, cinq bracelets et une vingtaine de tubes spiralés en bronze, ainsi qu'une perle en or.

Scellant partiellement ce tumulus, une zone charbonneuse rectangulaire d'une surface minimale de 10 x 4 m se développe vers le sud-ouest. Elle contient beaucoup de nodules d'argile cuite et de nombreux tessons de céramique, attribuables à l'âge du Bronze. Elle est surmontée par un cailloutis d'orientation comparable qui pourrait être un chemin, protohistorique ou romain.

A moins de 3 m en direction du nord, deux concentrations anormales de gros blocs, dont l'une a livré de l'os brûlé, sont fouillées en 2001. Il pourrait s'agir du sommet d'une ou de deux autres structures funéraires.

Les fouilles autour du « mégalithe couché de type anthropomorphe » se sont terminées (voir *RHV* 2001, p. 217). Il s'agit en fait d'un grand bloc erratique, naturel, fiché dans les graviers fluvio-glaciaires. Ce bloc, formant une sorte de table basse, était toutefois encore visible pendant la protohistoire.

FIG. 4 : Corcelles-près-Concise – En Vuète. Surface d'un tumulus de l'âge du Bronze

Le tracé de l'autoroute recoupe partiellement un grand tertre ovoïde de 40 m de diamètre. La fouille de cette structure empierrée a permis de reconnaître les différentes étapes de son édification. Elle a aussi permis d'en proposer une datation entre le Bronze final et le Hallstatt. La fonction de ces aménagements demeure inconnue et ne pourra être élucidée qu'après la fouille de l'ensemble de la structure.

En amont de cet ensemble, une pente aménagée en talus empierré, de plus de 42 m de longueur et de 4 à 5 m de largeur, est l'objet d'une fouille extensive. Son bord amont est rectiligne sur toute sa longueur alors que sa partie aval est plus irrégulière. Les milliers de tessons de céramiques mis au jour dans cette structure permettent de la dater du Bronze final. Le matériel lithique comporte un brunissoir en serpentinite, un pilon broyeur en quartzite, une molette et des galets aménagés. Le mobilier métallique est représenté par une alêne en bronze.

Seul un trou de poteau isolé est associé à cet aménagement, dont la fonction n'est pas encore déterminée.

En limite aval du tracé de l'A5, une couche partiellement érodée a livré de la céramique dont un tesson à languette perforée attribuable au Néolithique.

Plus au nord, dans un secteur en cours de fouille, un empierrement à matrice sédimentaire organique a livré un hameçon en fer.

Au nord de cette zone, il est apparu 4 fosses d'enfouissement de gros blocs (jusqu'à 1.60m) et de galets, d'époque indéterminée.

Les fouilles se sont également poursuivies à l'extrémité sud-ouest du site ; elles ont permis la découvertes de deux structures importantes.

La première est constituée d'une concentration de boulets, entassés les uns sur les autres sur deux à trois assises, dessinant une forme plus ou moins ovale de 6.50 x 4.50 m. Cette structure semble combler une petite dépression naturelle, bien qu'une légère excavation, notamment en amont, ne soit pas exclue.

La seconde apparaît sous la forme d'un hémicycle d'au moins 13 m de diamètre qui s'adosse à la pente naturelle du terrain. Il s'agit d'un empierrement très dense d'une épaisseur de 20 à 50 cm, composé de blocs de gros module, agencés vraisemblablement de manière à produire un effet de terrasse. Cet aménagement est bordé en aval par un cailloutis de 1.50 m de large s'apparentant aux restes d'un petit chemin.

Le mobilier livré par ces structures, en cours d'analyse, ne permet pas encore de statuer sur la datation de ces deux ensembles étonnants.

Christian Falquet, Cyril Eyer, Yodrik Franel, François Menna et Benoît Montandon

Investigations et documentation : C. Falquet, AC et C. Eyer, Y. Franel, F. Menna, B. Montandon, Archéodunum SA.

CRASSIER R — District de Nyon – CN 1260 502 250 / 136 630

Aqueduc Divonne–Nyon

La réalisation de nouvelles constructions dans un plan de quartier a mis au jour de nouveaux tronçons de l'aqueduc Divonne – Nyon, dans la continuité des parties relevées en 2000.

Relevés et observations : B. Schenk, géomètre, Nyon ; F. Francillon, AC.

DOMMARTIN M — District d'Échallens – CN 1223 544 150 / 167 250

Donjon de l'ancien château

La dégradation des vestiges du donjon (monument historique classé) en milieu forestier a été mise à nouveau en évidence par le déracinement de quelques arbres, lors de l'ouragan Lothar. Un constat précis a été effectué en été 2001, en réalisant des sondages et relevés à l'extérieur de la tour et à l'intérieur, pour définir la position des anciens parements en molasse et évaluer la perte de matière. Ces investigations ont montré que le donjon carré, mesurant 13 m de côté et épais de 3 m, était l'un des plus forts du Pays de Vaud, au XIII[e] siècle. Par endroit, les murs ont perdu plus de la moitié de leur épaisseur. L'étude des consolidations possibles se poursuit.

Investigations et documentation : O. Feihl, Archeotech SA.

Rapport : *Ruines de l'ancien château. Relevé photogrammétrique et sondages archéologiques. Août-octobre 2001*, par Olivier FEIHL, Archeotech SA, 29.10.2001.

GRANDSON District de Grandson – CN 1183 549 110 / 185 580
M *Station littorale*

Les recherches et relevés effectués en 1995 dans un site nouvellement découvert (voir *RHV* 1996, p. 282) ont donné lieu à un rapport publié.

Publication : Claus WOLF, « Die neolithische Seeufersiedlung von Grandson, Corcelettes – Bellerive am Nordufer des Neuenburgersees (Schweiz, VD) », dans *AIP – Archeo – Inter – Publica* 2, Februar-April 2001, p. 15-24. *http ://www.archaeointerpublica.ch*

GRANDSON District de Grandson – CN 1183 539 250 / 184 420
M *Rue Haute 53 – Mur d'enceinte*

Des travaux de transformations ont affecté un immeuble englobant l'ancien mur de ville, du XIII[e] siècle. Les relevés archéologiques effectués à cette occasion ont mis en évidence l'emplacement du mur d'enceinte, épais de 1.6 m environ et conservé sur plus de 4 m de hauteur. Les bâtiments actuels prennent appui sur l'enceinte, qui n'a pas livré de datation précise à cet endroit. La construction du solivage d'un local adjacent a pu être en revanche datée vers l'an 1421 et sa réparation vers 1556 (datations dendrochrologiques de l'abattage des bois, effectuées sur 8 échantillons).

Investigations et documentation : O. Feihl, Archeotech SA.

Rapport : *Grandson. Rue-Haute 53 (parcelle 1907). Mur de ville. Constat archéologique succint. Octobre 2001*, par Olivier FEIHL, Archeotech SA, 29.10.2001.

Rapport d'expertise dendrochronologique. Bâtiment rue de Montagny 53. CH-Grandson (VD), par Christian ORCEL, Jean TERCIER et Jean-Pierre HURNI, LRD Moudon 01/R5263, 6.12.2001.

GRESSY District d'Yverdon – CN 1203 539 300 / 178 500
LT *Oppidum de Sermuz*

La réalisation de travaux d'améliorations foncières dans le site de l'oppidum et au voisinage de son rempart défensif a été l'occasion de surveillances archéologiques et de trouvailles monétaires. La construction de chemins n'a pas porté atteinte à des emplacements où les couches archéologiques étaient conservées.

Observations : F. Eschbach, Archéodunum SA.

Rapport : *Gressy – Sermuz. Encaissement des chemins d'améliorations foncières dans le périmètre de l'oppidum gaulois. Rapport de surveillance archéologique*, par François ESCHBACH, Christophe HENNY et Pascal NUOFFER, Archéodunum, 28.02.2002.

LAC LÉMAN
AP *Épaves*

Le Musée du Léman à Nyon a présenté dans l'exposition « Épaves » en 2000-2001 un inventaire des épaves anciennes localisées sur le fond du lac, notamment dans les eaux vaudoises. Certaines d'entre-elles ont été documentées, et divers objets ont été parfois prélevés lors de plongées subaquatiques. Ces vestiges d'embarcation sont dans la plupart des cas d'intérêt archéologique ou historique. Reposant sous les eaux publiques ou dans les sédiments du lac, ils sont devenus des propriétés de l'État. Le découverte de tels objets doit donc être signalée aux autorités des cantons concernés, et des autorisations sont nécessaires pour toute intervention ou activité qui pourrait y porter atteinte.

La section de l'Archéologie cantonale enregistre donc les épaves anciennes comme des sites archéologiques immergés.

Rapport : *Protection des sites archéologiques immergés et des épaves*, par Denis WEIDMANN, AC. 24 octobre 2000.

Publications : Carinne BERTOLA, « Dans le silence des épaves », dans *l'Alpe* 9, Musée Dauphinois, automne 2000, 16 p.

Carinne BERTOLA, « Inventaire des épaves de bateaux du Léman », dans *Découvrir le Léman – 100 ans après François-Alphonse Forel. Actes du colloque pluridisciplinaire, Nyon, septembre 1998*, Nyon, 1999.

Quatre wagons de chemin de fer, ainsi que divers matériaux tombés d'une barque au cours de leur transport au Bouveret, en 1859, ont été localisés en 2001 à 300 mètres de profondeur au large de Lausanne.

Prospection, découverte et documentation : Gilbert Paillex, Lausanne.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 536 100 / 152 060
R *Lousonna – Vicus et théâtre gallo-romain*

Un nouveau projet immobilier sur la parcelle jouxtant celle où fut découvert le théâtre en 1998 a justifié de nouvelles investigations (*fig.* 5). Celles-ci ont permis la mise au jour d'une prolongation vers l'ouest du mur de scène du théâtre (fermeture au

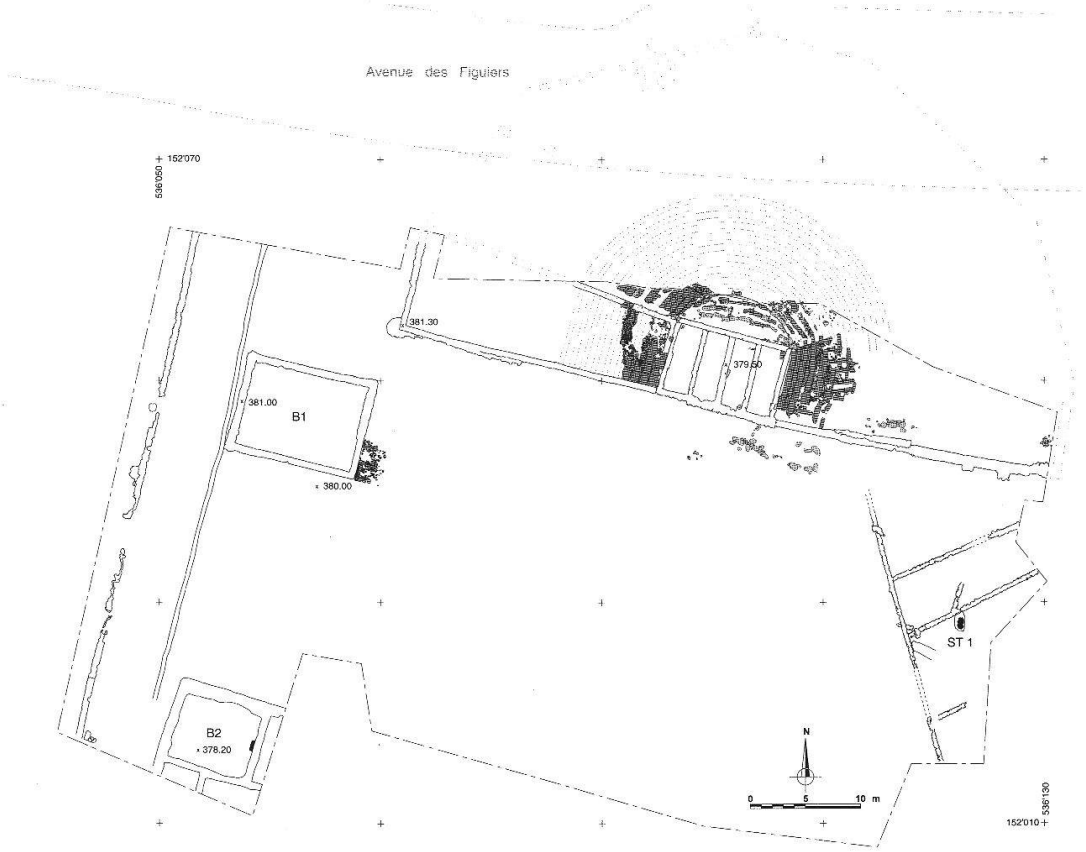

FIG. 5 : Lausanne – Vicus et théâtre gallo-romain. Plan d'ensemble des vestiges relevés de 1998 à 2001. (Dessin Archéodunum)

sud en avant de la scène) et un retour de celui-ci vers le nord. Ces vestiges se réduisent le plus souvent aux fondations de galets non liés au mortier surmontés, dans le meilleur des cas, de 5 à 6 assises d'élévation parementées et maçonnées. Comme cela avait été observé plus à l'est, ce mur a passablement souffert de la poussée des masses de terres accumulées dans la pente. Quant au retour vers le nord, il ne se prolonge que sur 8 m, récupéré ou détruit par les aménagements modernes. Lors de la fouille dans cette zone perturbée, aucune trace de gradins n'a été repérée. Ces quelques éléments associés aux découvertes précédentes permettent de proposer un plan général du théâtre dans son état le plus récent. Cette hypothèse tient compte en outre de fouilles anciennes qui ont été intégrées au mieux. Malheureusement, il n'y a que peu de chances qu'elle puisse être vérifiée un jour, compte-tenu des impacts considérables dus aux travaux de l'avenue des Figuiers.

Les murs récemment découverts, consolidés puis prélevés pour la durée des travaux viendront s'intégrer à l'intérieur du nouvel immeuble. Cet aménagement complétera la « crypte » du bâtiment voisin où sont conservés les restes du théâtre. Ce projet et sa réalisation ont pu être menés à bien grâce à la bonne entente toujours préservée entre toutes les parties prenantes.

Outre ces trouvailles directement liées au théâtre, c'est un quartier d'habitat (ou d'artisanat) totalement insoupçonné qui a été mis au jour. Son affectation demeure floue, l'étude du matériel et les travaux d'élaboration n'ayant pas encore débuté. Le quartier est limité vers l'ouest par un mur dont ne subsistent que quelques assises de galets et une probable palissade, conservée sous la forme d'un fossé étroit et rectiligne. Ces deux éléments, observés sur une longueur de plus de 45 m, auraient, semble-t-il, contenu les eaux d'un bras secondaire du Flon. Au-delà, aucune trace n'indique une occupation organisée.

Le quartier mis au jour se compose de deux types de construction indiquant au moins deux phases d'occupation. Il s'agit tout d'abord de deux bâtiments aux bases maçonnées dont l'un (*fig.* 5, B1) paraît lié au fonctionnement du théâtre, soit en tant que petit sanctuaire (ce type d'association est observé à Avenches), soit, plus simplement, comme atelier (vestiaire ou autre local de stockage) pour les artistes. Les vestiges de ce local se résument à quelques assises d'élévation parementées surmontant des fondations, séparées par un ressaut. Le tout dessine un bâtiment rectangulaire de 9 x 13 m, respectant parfaitement les alignements donnés par les murs du théâtre et le mur d'endiguement à l'ouest du site. Malheureusement, l'absence de niveaux d'occupation liés à ce local, suite aux nombreuses perturbations modernes, nous prive d'une détermination précise de sa fonction. Quoiqu'il en soit, aucun objet cultuel n'a été découvert.

Le second bâtiment (*fig.* 5, B2), situé en limite sud de la parcelle fouillée, comporte plusieurs pièces. Certaines d'entre elles étaient décorées d'enduits peints polychromes soulignant l'aisance des propriétaires et dotées de sols de terrazzo. Les constructions se poursuivent visiblement au-delà des emprises de la fouille, laissant supposer une extension du quartier en direction du sud, jusqu'en bordure du rivage lacustre antique. La datation de l'ensemble, fort complexe, reposant sur l'analyse du matériel (principalement céramique et monnaies) découvert sur les lieux, n'est pas encore réalisée dans le détail. Toutefois, les bâtiments maçonnés ainsi que le théâtre sont sans doute utilisés du I^er^ au III^e^ siècle après J.-C.

Lors de la poursuite des investigations sous une couche d'alluvions, des constructions plus anciennes, vraisemblablement d'époque augustéenne, ont été atteintes. A ce niveau, ce sont des maisons à pans de bois, sur solins ou sablières basses, avec un sol de simple terre battue. Disposées en terrasses successives, elles respectent parfaitement le réseau orthogonal conservé par les constructions plus tardives (théâtre et bâtiments maçonnés), indiquant en cela l'établissement d'un plan d'urbanisme précoce. Outre les nombreux tessons de céramique, ce sont des monnaies, quelques fibules et des fragments d'objets de la vie quotidienne qui ont été récupérés sur les lieux. Certains locaux sont équipés de foyer de terre cuite servant au chauffage ou à la cuisine. Par ailleurs, les niveaux de circulation, très fragiles, ont le plus souvent disparu lors des débordements du cours d'eau voisin ou à la suite de glissements de terrain fréquents et particulièrement ravageurs dans ce milieu très sableux.

Vers l'est, les frontières du périmètre urbanisé sont beaucoup moins précises et l'on passe vraisemblablement des quartiers d'habitation à une zone ou devait se trouver une nécropole, encore très mal connue. La fouille en laboratoire de la fosse (*fig.* 5, ST1), située dans cette zone et prélevée en 1998, semble confirmer son caractère funéraire. Elle a permis le dégagement délicat d'un riche mobilier métallique à l'inventaire duquel figurent, entre autres, deux strigiles, un couteau, des chenets, une serrure et sa clef, une chaîne et des fragments de plusieurs pièces de vaisselle.

Aucun élément du réseau de voirie n'a été repéré sur le site. Le lien entre les parties est et ouest de l'agglomération demeure donc inconnu. Celui-ci était certainement établi par un pont jeté au-dessus du Flon. Cet ouvrage n'a malheureusement que peu de chances d'être découvert un jour, vu le nombre de bouleversements ayant affecté la basse vallée du cours d'eau. Par ce pont s'effectuait certainement aussi le passage routier en direction du Valais.

François Eschbach

Investigations et documentation : F. Eschbach et coll, Archéodunum SA.

Publication : François ESCHBACH, « Les charpentiers de Lousonna – Vidy », dans *Mémoire Vive*, octobre 2001, p. 43-44.

LAVIGNY — District de Morges – CN 1241 520 500 / 150 850
Br-HM — *Les Pommeries – Nécropole et trouvaille isolée*

Les nombreuses et riches trouvailles faites au XIX[e] siècle dans ces terrains laissent supposer la présence d'une importante nécropole. Des sondages et des contrôles préventifs ont été effectués dans ce périmètre, dans la perspective de la construction de plusieurs villas familiales. Leur résultat négatif et les observations effectuées en 1987 à proximité (voir *RHV* 1988, p. 184) confirment que la nécropole a été presque entièrement détruite par l'exploitation de graviers, et qu'il ne subsiste que peu de vestiges localisables.

Un vase datable de l'âge du Bronze ancien a été découvert lors de ces investigations. Il s'agit d'un objet isolé, sans contexte.

Investigations : F. Eschbach, C. Henny, Archéodunum SA.

Rapport : *Lavigny. Rapport de suivi de terrassement. 2001*, par Christophe HENNY, Archéodunum SA, 5.12.2001.

MONTRICHER District de Cossonay – CN 1222 518 580 / 161 650
M *Ancien château*

L'ancien château de Montricher a été totalement arasé au cours de la première moitié du XIX[e] siècle, ses maçonneries ayant été exploitées en matériaux de carrière. Le site est aujourd'hui densément couvert par les broussailles et une forte arborisation. Des pans de murs qui soutiennent les terrasses du côté méridional subissent des effondrements périodiques.

Préoccupée par cette évolution qui rend de moins en moins discernables les vestiges de cet important ensemble, la Commune de Montricher a souhaité améliorer l'état et la visibilité des lieux, qui restent pour la plus grande part en propriété privée. La collaboration de la section monuments historiques et archéologie a été requise dès 1998, à l'occasion d'une restauration ponctuelle de maçonneries.

Le site n'ayant jamais été l'objet d'une investigation archéologique, nous avons proposé la réalisation d'un relevé topographique et interprétatif détaillé pour détecter les traces des divers corps de bâtiments et murs démantelés. Ce relevé a été établi à l'échelle du 1 : 500[e] dans l'arrière automne 2001, à la fin de la période de végétation, par G. Nogara.

Il permet de reporter les tracés d'un relevé établi le 14 avril 1841 par le Bureau topographique de Lausanne (ACV fonds AMH, B 898), peu de temps après la démolition du château. Les traces du corps de logis et d'autres bâtiments étaient alors encore bien visibles.

Le document actuel (*fig.* 6) permet une première interprétation du site.

Le sommet de la butte est occupé par le château, rectangle de 35 x 25 m où se lisent les fondations de deux tours et de la porte, ouverte dans la façade nord-est, donnant sur une cour-esplanade où un plan de 1706 figure des écuries et une grange.

Sur les versants sud et est de la butte s'étage un dispositif complexe de murs de soutènement, qui constituent des enceintes successives, ponctuées de tours d'angle. Ces éléments sont bien visibles sur une vue du château vers 1771 (ACV GB 68a, fol. 24, reproduit dans A. PARAVICINI et al. (dir.), *Les pays romands au Moyen Age*, Lausanne, 1997, p. 179, fig. 30).

Le bourg primitif occupait une partie de ces terrasses, probablement étendues vers l'aval au cours du temps. L'organisation de cette partie du site est peu distincte aujourd'hui, sous les constructions et ruelles de la partie supérieure du village de Montricher. Le seul édifice de l'ensemble supérieur qui subsiste depuis l'époque médiévale est l'église, dont le clocher occupe une ancienne tour d'angle de la fortification.

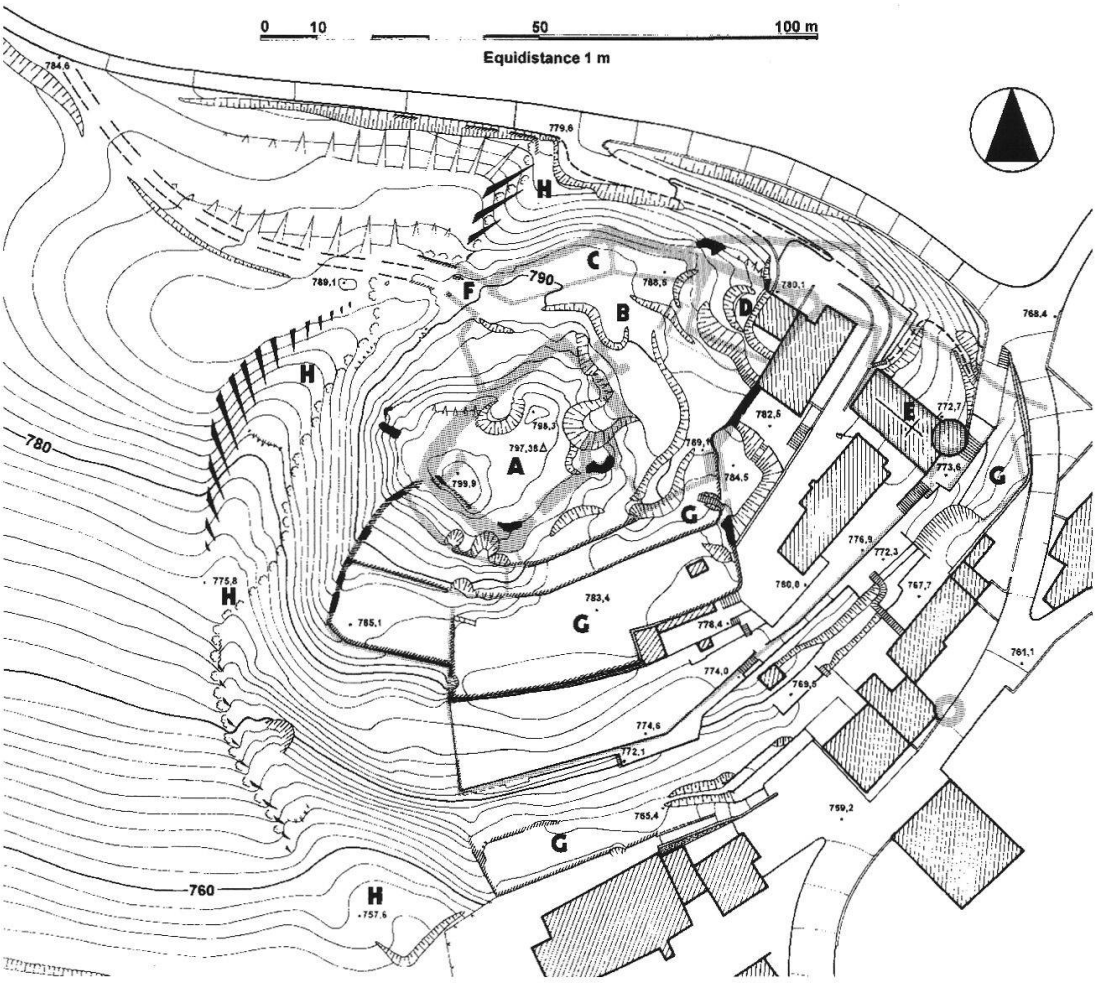

FIG. 6 : Montricher – Ancien Château. Relevé topographique. Noir et hachuré : murs relevés en 2002. Grisé : report du plan 1841. (Dessin : G. Nogara)

A : château
B : cour
C : écuries
D : granges
E : église
F : tour-porte
G : terrasses ou lices
H : fossé

L'accès au château subsiste encore au nord ouest, sous forme d'un chemin franchissant l'important fossé qui a retranché la butte du relief primitif, au nord et à l'ouest.

L'examen du relief dans la partie supérieure du site montre que l'exploitation intense des maçonneries au XIX^e^ siècle a rendu méconnaissable la morphologie du château et de ses abords. Les terrasses présentent des éboulements et des excavations, résultant vraisemblablement de l'extraction de graviers. Enfin, les maçonneries médiévales subsistantes sont fortement dégradées par les intempéries et par la végétation. L'ensemble du site nécessite donc des mesures de conservation localement urgentes.

Relevé topographique : G. Nogara, Soleure (échelle 1 : 500e).

Rapport : *Montricher VD – ancien château – Murs de terrasse. Constat archéologique avril 1998*, par Philippe JATON, Moudon, mai 1998.

MOUDON R-M

District de Moudon – CN 1224 551 150 / 168 850
Avenue de Cerjat et place St-Étienne

Site gallo-romain

La réalisation de projets immobiliers (Centre commercial COOP et Banque Raiffeisen), en 2001, sur le site de « Derrière le Temple » a contraint la Ville de Moudon à compléter le raccordement des canalisations au réseau existant. En 1971, lors de travaux publics dans le secteur, deux murs avaient été observés. Le quartier s'étant développé depuis et l'avenue de Cerjat devenue une artère de circulation importante, une fouille systématique n'était pas envisageable. Les recherches se sont donc restreintes au périmètre des interventions liées aux aménagements actuels.

Les fouilles de 2001 ont touché la partie orientale d'une zone d'occupation d'époque romaine (*fig.* 7). Il a été possible de déterminer ses limites d'extension vers le nord-est et le sud-est.

Situé sur le versant gauche de la Broye, au bas de la faible pente que forme le terrain du côté nord-est de la ville, le mur 1 délimite la zone occupée vers le nord-est. En dehors de ces murs, aucune trace d'occupation n'a été constatée. L'absence d'artefacts dans les fosses de fondation témoigne de l'originalité des constructions. La reconstitution permet de déterminer l'extension minimale d'une surface de 64 x 20 m. Les murs 3 et 5, qui viennent s'appuyer contre le mur 1, subdivisent la surface en deux parcelles larges respectivement de 25 m et de 35.5 m. L'appartenance de la fosse 4 et du trou de poteau 6 aux structures antiques semble probable mais n'est pas assurée. L'altitude constante de la semelle du mur 1, située à 509.60 m, et la pente régulière des structures perpendiculaires témoignent de l'intégration des constructions dans la topographie existante. Le niveau d'implantation des fondations n'était plus conservé. Les terrassements modernes ont fait disparaître toutes les couches archéologiques jusqu'au terrain naturel. Il n'est donc pas possible de se prononcer directement sur la nature des sols et sur l'affectation de cette zone d'occupation. Les trouvailles de céramique, concentrées près du mur 2 dans un rayon très restreint, indiquent éventuellement l'emplacement d'un dépotoir.

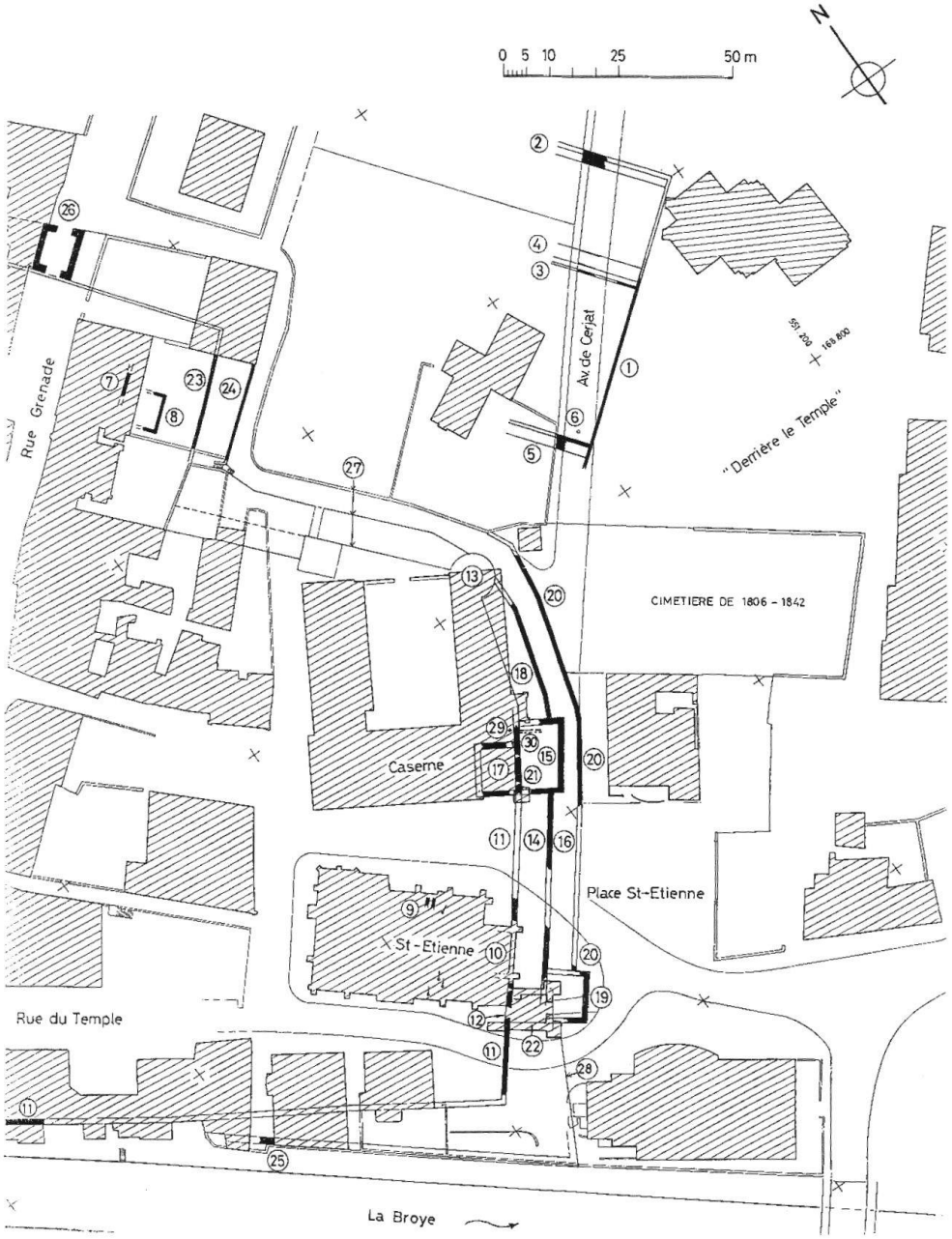

FIG. 7 : Moudon – Quartier Derrière le Temple. Vestiges gallo-romains : 1-8. Haut Moyen Age : 9. Défenses médiévales : 10-28. (Dessin J. Sarott, AAM)

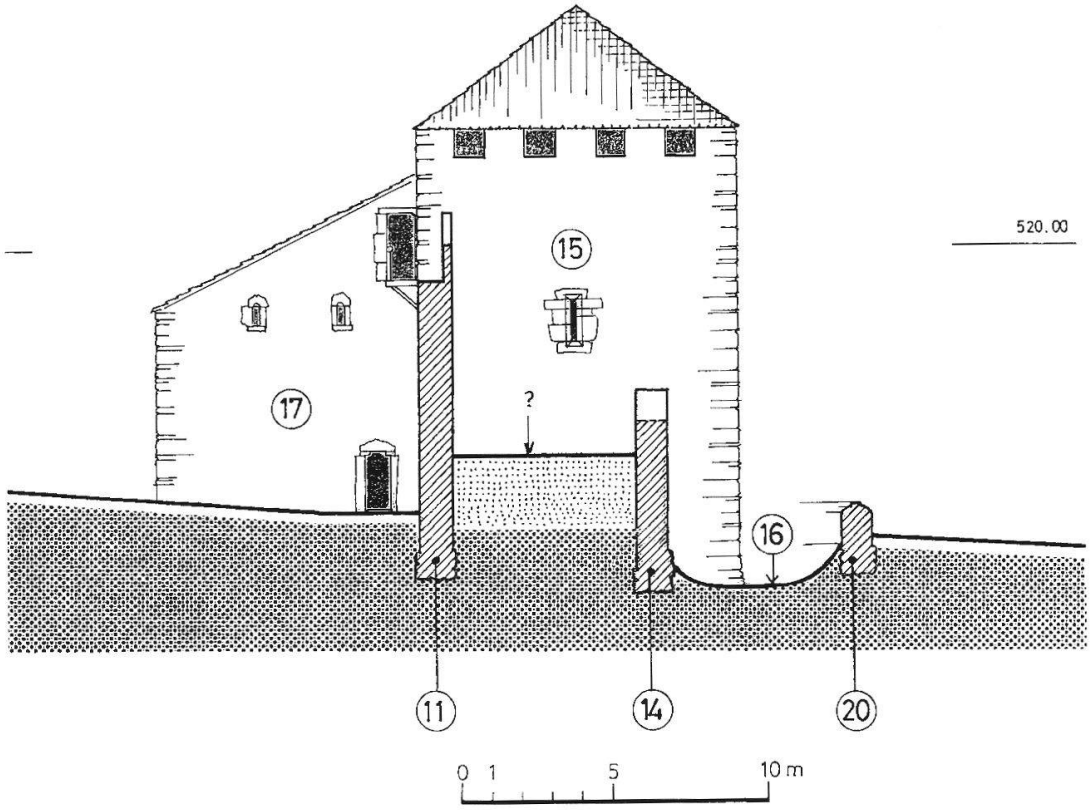

FIG. 8 : Moudon – Quartier Derrière le Temple. Coupe NW-SE devant l'ancienne caserne et essai de reconstitution des défenses médiévales, d'une tour (15) et d'un bâtiment à l'intérieur de l'enceinte (17). (Dessin J. Sarott, AAM)

La topographie générale du terrain, abstraction faite des nivellements dus à l'urbanisation des XIX^e^ et XX^e^ siècles et de l'endiguement de la Broye, n'a probablement guère changé depuis des millénaires. Elle permet de supposer une extension de l'habitat, vers le sud-ouest, jusque dans le secteur de l'église St-Étienne. Ici même, à l'intérieur de l'église, lors des fouilles de 1971, quatre squelettes datant de l'époque romaine et orientés plus ou moins vers le nord-est avaient été retrouvés in situ. Leur situation en relation avec l'habitat est incertaine. Étant donné qu'aucun vestige ou indice de clôture n'y avait été constaté, il est probable que les sépultures se trouvaient hors les murs. Au nord-ouest, à quelques 100 m de distance du mur 1, un mur de direction sud-ouest / nord-est (7) et les vestiges d'un petit bâtiment (8) situé au sud-est de celui-ci ont été mis au jour en 1993. Ces constructions témoignent éventuellement d'un alignement de maisons construites en bordure de la route vers Avenches.

Les découvertes du 2001 renforcent les hypothèses de 1993 en ce qui concerne la permanence de l'orientation du cadastre urbain depuis l'époque romaine jusqu'au Moyen Age. Elles donnent une première indication sur l'emplacement et la superficie du vicus de Minnodunum.

Jachen Sarott

Haut Moyen Age

Aucun élément attribuable à cette époque n'a été relevé. Seuls deux murs isolés (9) dégagés en 1971 à l'intérieur de l'église St-Étienne (10) peuvent concerner cette période.

Enceinte médiévale

Les travaux à l'est des anciennes casernes vers la place St-Étienne ont mis au jour de nombreux éléments permettant de compléter et de préciser le tracé de l'enceinte du XIII[e] siècle (11, 23) et des aménagements qui y sont associés (*fig.* 7 et 8).

L'existence de trois tours est attestée : la tour St-Étienne (22), édifiée vers 1416-1417, encore présente, une tour rectangulaire devant le bâtiment de l'ancienne caserne (15) et une tour ronde (13) sous l'extrémité de l'aile est du même bâtiment. Une quatrième structure quadrangulaire (19), devant la tour St-Étienne, peut être également interprétée comme la base d'une tour.

Une braie (14, 18) s'étendait au pied de l'enceinte, dominant le fossé (16) délimité par un mur de contrescarpe (20).

Des investigations faites en 1989 dans les casernes ont mis en évidence un bâtiment médiéval (17) prenant appui sur l'intérieur de l'enceinte. L'identification des divers éléments de la fortification dans ce secteur St-Étienne-Casernes permet de relier plusieurs éléments reconnus dans des fouilles antérieures (23, 24) ou encore marqués par des limites existantes, ou relevés dans des documents cadastraux (27, 28), telle la porte de Lucens (26).

Cimetière du XIX[e] siècle

Les investigations faites en 2000-2001 dans l'emprise du centre commercial COOP ont relevé les restes de l'organisation de l'ancien cimetière et de sa clôture, qui fonctionna depuis 1806 à 1842, avant que l'on construise l'usine à gaz, en 1873.

Investigations et documentation : J. Sarott, AAM, Moudon.

Rapport : *Moudon VD « Derrière le Temple ». Canalisations communales et centre commercial Coop. Surveillances archéologiques décembre 2000-novembre 2001*, par Jachen SAROTT, Moudon, mars 2002.

NYON R

District de Nyon – CN 1261 507 740 / 137 425

Ville romaine – Rue du Vieux-Marché 3

L'ouverture du sol pour un réseau de canalisations a permis une première observation dans une insula de la Colonia Julia Equestris pratiquement inexplorée, sise immédiatement au nord du Forum. La faible profondeur des interventions n'a mis en évidence que quelques parties de structures construites (maçonneries, terrazzos), attribuables à l'époque romaine. La présence d'un bâtiment médiéval doté de fortes fondations a été constatée.

Investigations et documentation : Christophe Henny, Archéodunum SA.

Rapport de surveillance archéologique. Nyon. Cour Fischlin (Francina), par Christophe HENNY, Archéodunum SA, 29.09.01.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 200 / 137 611
R *Ville romaine – Chemin de l'Argillière*

Une fouille pour canalisations a ajouté une structure maçonnée au plan déjà connu d'un bâtiment suburbain, large d'une quinzaine de mètres.

Investigations et documentation : Christophe Henny, Archéodunum SA.

Rapport : *Surveillance archéologique. Nyon. L'Argillière*, par Christophe HENNY, Archéodunum SA, 26.09.2001.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 780 / 137 410
R *Ville romaine – Rue du Vieux-Marché 6 – Basilique*

Lors de la rénovation de cet immeuble, des murs appartenant aux deux états de la basilique sont apparus (*fig.* 9). Le mur de fermeture nord du complexe de la première basilique a pu être relevé. Il longeait une rue romaine hypothétique jusqu'alors, mais confirmée par la découverte d'un mur qui permet de fixer la largeur de la chaussée à 5.85 m. Tangente au mur de la première basilique et l'oblitérant partiellement, l'abside nord de la deuxième basilique fait pendant à celle trouvée en 1995, au sud de l'édifice. Cette abside est de dimensions plus restreintes que son pendant sud-ouest : cercle d'un diamètre externe de 13.50 m contre 14.60 m. Cette différence de taille s'explique sûrement par la volonté de respecter la voirie déjà existante liée au premier état du forum.

L'attribution à la seconde basilique d'une nouvelle abside relance la problématique architecturale du monument (*fig.* 10). Flanquée tout d'abord de deux annexes rectangulaires, la basilique avait, grâce à des fouilles en 1995, gagné une abside au sud qui, conjuguée à d'autres vestiges, avait été interprétée comme une curie. Les découvertes de cette année redonnent au bâtiment un équilibre, bien que cette nouvelle annexe à abside soit de dimensions plus réduites. Si la chronologie « première basilique, area sacra, deuxième basilique » est bien établie, il semble maintenant possible de déterminer avec précision quelles sont les contraintes urbanistiques auxquelles se sont confrontés les constructeurs de la seconde basilique.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Ch. Henny, Archéodunum SA.

Rapport de fouilles. Nyon, Rue du Vieux-Marché 6, par Christophe HENNY, Archéodunum SA, 31.07.01.

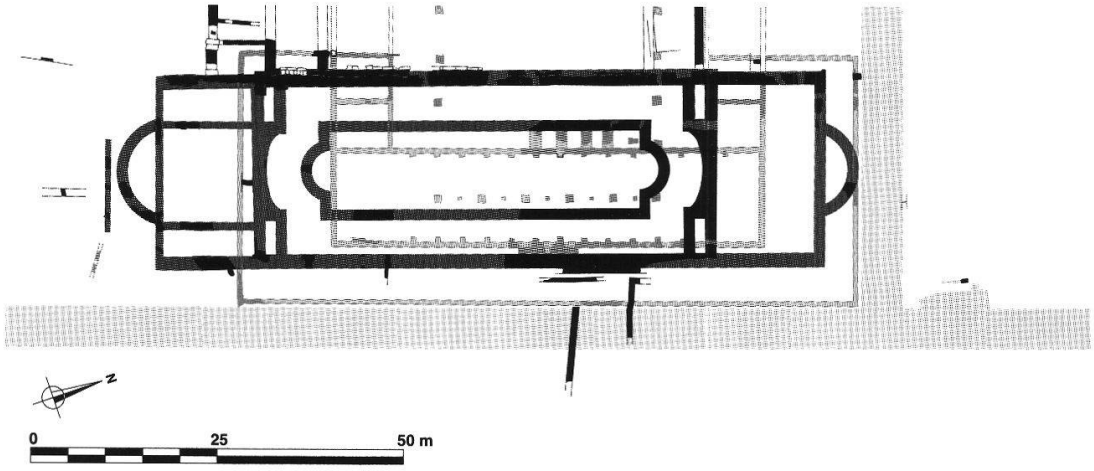

FIG. 9 : Nyon – Basilique romaine. Plan de la première (gris) et de la seconde basilique (noir), avec la voirie supposée. (Dessin Archéodunum)

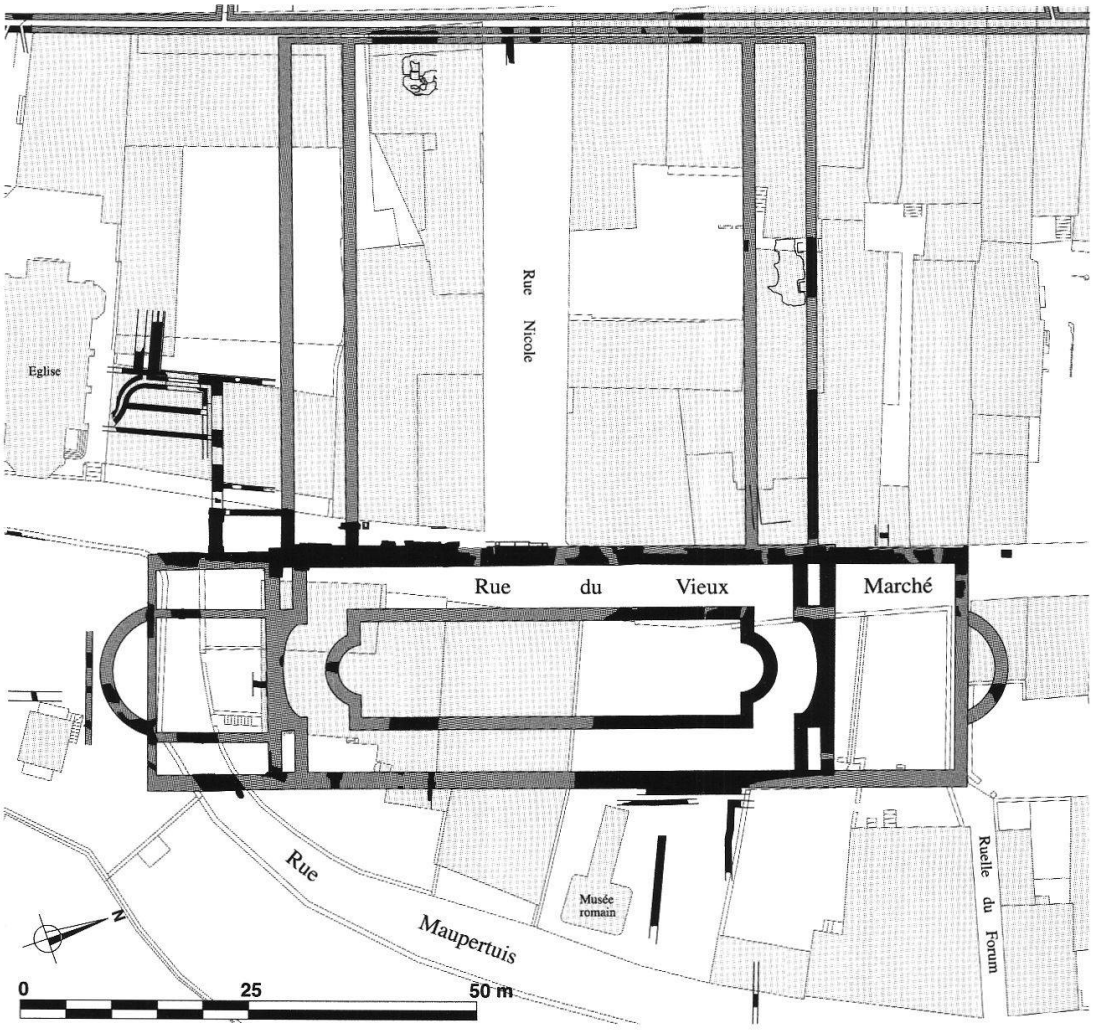

FIG. 10 : Nyon – Basilique romaine. Plan d'ensemble du second état de l'area publica, avec les dernières découvertes. (Dessin Archéodunum)

NYON — District de Nyon – CN 1261 507 965 / 137 570
R — *Ville romaine – Rue de la Porcelaine 10 – Habitat – Sépultures*

Cette dernière campagne a permis d'achever la fouille entreprise en 1996. Elle a porté sur une zone non fouillée entre les interventions de 1996-1997 et 2000, soit un quadrilatère d'environ 14 m sur 8 m (*fig.* 11). La majeure partie de cette surface correspond à un bâtiment à l'intérieur duquel, lors de la première intervention, treize tombes de bébés et d'enfants en bas-âge avaient été découvertes. Suite à cette dernière campagne, quatorze nouvelles tombes ont été fouillées, portant le nombre total de sépultures à vingt-neuf pour le site, auxquelles vient s'ajouter une inhumation d'adulte (T. 1) (*fig.* 12). Deux tombes étaient situées à l'extérieur de cet édifice : l'une (T. 4) dans l'espace séparant les deux bâtiments du premier état ; la seconde (T. 16) trouvée lors de la surveillance du terrassement n'a pu être localisée avec précision.

Le plan du bâtiment principal, occupé durant le I^er^ et le II^e^ s. apr. J.-C., a pu être précisé (carré d'une dimension de 15 m sur 15 m). La paroi sud-ouest de l'édifice présente vraisemblablement une ouverture. La vocation de cet édifice n'est pas encore déterminée avec précision, mais l'hypothèse d'un enclos à vocation funéraire en relation avec les tombes paraît peu fondée. D'une part, aucune sépulture principale n'a pu être mise en évidence ; d'autre part, les études sur d'autres nécropoles de bébés semblent privilégier l'utilisation d'espaces domestiques pour l'ensevelissement. Par contre deux alignements de trous de poteaux pourraient être lié à un système de cloisonnement d'un bâtiment peut-être artisanal. Une tombe (T. 18) recouvre l'emplacement d'un de ces poteaux, ce qui permet de supposer des changements dans l'utilisation de cet espace. Au sud-est de ce local, on retrouve un édifice allongé postérieur, comprenant des parois internes.

Parmi les tombes découvertes, quatre catégories d'aménagements sont distinguables : seize tombes sont de simples fosses ayant pu, pour certaines, comporter des aménagements en bois ; l'une d'entre elles est recouverte par une imbrex (T. 22). Cinq bébés reposent dans des imbrex (T. 5, T. 16, T. 18, T. 25, T. 26). Trois présentent un aménagement de coffre en tuiles (T. 12, T. 14, T. 15), mais deux d'entre elles (T. 14, T. 15) ne comprenaient plus de squelettes. Enfin deux bébés étaient inhumés dans des cercueils cloués (T. 8, T. 24). Dans trois cas, la tombe est trop perturbée pour tirer des conclusions. Lors de cette nouvelle campagne, seules deux tombes ont livré du matériel : deux perles, dont une en forme de casque de gladiateur, dans la tombe T. 24 et une monnaie dans la tombe T. 30. En 1997, la fouille de la tombe T. 8 avait livré un manche de clé en bronze. L'étude ostéologique de 12 squelettes de la première campagne de fouille (M. PORRO, *Rapport ostéologique sur les squelettes des fouilles de Nyon-Porcelaine 10 [campagnes 1996-1997]*, Turin, 1997) montre que la majorité des bébés inhumés sont des nouveaux-nés de moins de six mois, voire même des prématurés ; un seul individu serait plus âgé : 2 à 4 ans.

FIG. 11 : Nyon – Rue de la Porcelaine 10. Plan d'ensemble des fouilles 1996-2001. (Dessin Archéodunum)

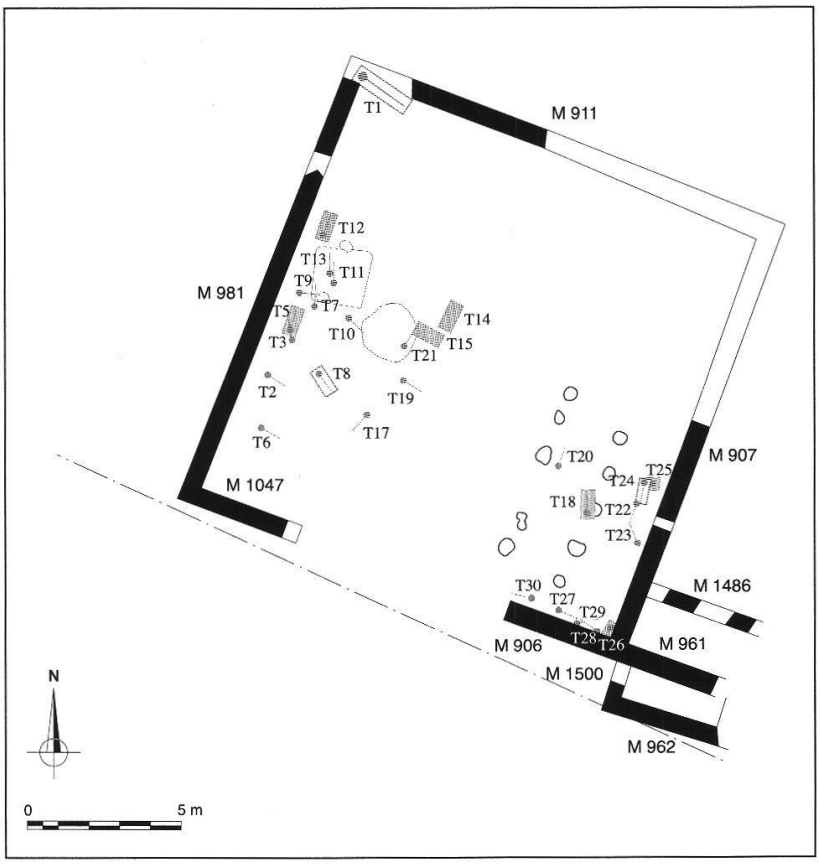

FIG. 12 : Nyon – Rue de la Porcelaine 10. Plan de détail du bâtiment principal et des sépultures. (Dessin Archéodunum)

La tombe d'adulte T. 1, une inhumation dans un cercueil cloué, est implantée dans la récupération des murs de l'angle nord-est du bâtiment. Elle est certainement postérieure chronologiquement aux autres tombes.

A proximité du bûcher, fouillé en 1997, comprenant un important matériel céramique de la première décennie du Ier s. apr. J.-C. — instrumentum d'un banquet funéraire ? — a été découverte une fosse. Celle-ci était antérieure aux tombes et au bâtiment. Elle contenait une céramique abondante et quelques os calcinés, probable fruit de plusieurs incinérations effectuées sur le site.

Le quartier est desservi par un système d'alimentation en eau, installé dans un vallon, dont la datation des vestiges s'échelonne entre le début du Ier s. apr. J.-C. et le milieu du IIe s. apr. J.-C. Celui-ci consiste notamment en un réseau de captage, composé de drains en tuiles, acheminant l'eau vers un bassin à partir duquel s'effectue la distribution au moyen de canalisations en bois.

En conclusion, il est possible de distinguer deux phases d'occupation du site. Premièrement, il sert de lieu de crémation au tout début du Ier s. apr. J.-C. La présence d'un réseau de canalisations, de même époque, laisse supposer que ce lieu ne recelait pas seulement un caractère funéraire, mais peut-être également artisanal. Dans un second temps, Ier-IIe s. apr. J.-C., la surface est occupée par des constructions dont la destination n'a pas été déterminée avec précision, soit des ateliers ou des dépôts. La présence de ce type d'édifices pourrait s'expliquer par leur proximité immédiate avec le rivage lacustre romain. Durant cette période, des tombes de prématurés et de nouveaux-nés sont implantées dans l'un des bâtiments.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Ch. Henny, Archéodunum SA.

NYON — District de Nyon – CN 1261 507 545 / 137 670
R — *Ville romaine – Rue Juste-Olivier 8, 10, 12 – Habitat*

La construction d'un ensemble d'immeubles, situé au nord-est de la fouille de 1989, a permis d'améliorer la vision que l'on avait de cette zone artisanale romaine. Le vallon, observé durant la fouille précédente, semble se poursuivre selon un axe nord-ouest/sud-est dans la parcelle touchée par les investigations archéologiques. Au creux de ce dernier, se trouvait une coulisse en bois fortement endommagée dont le fond était constitué de planches reposant sur des rondins. Les séquences dendrochronologies obtenues n'ont pu être datées, sauf pour une planche, qui pourrait provenir d'un bois abattu encore au Ier s. av. J.-C. (résultat donné avec réserve). Cette structure correspond par son type de construction à la coulisse découverte en 1989 datée, elle, de 19/20 apr. J.-C. Cependant les différences d'axe et de datation rendent tout rapprochement difficile. Toutefois, la stratigraphie du comblement du vallon est identique dans les deux cas, soit un alluvionnement

rapide, sur lequel est déposé un remblai d'assainissement, qui recouvre la presque totalité de la parcelle. Quelques structures pourraient être mises en relation chronologique avec la coulisse, bien qu'éloignées de celle-ci : alignements de trous de poteaux, drain. Dans le remblai d'assainissement a été retrouvée mise en décharge une stèle à fronton en molasse (*fig.* 13) portant l'inscription suivante (dont les 2 ou 3 premières lettres sont manquantes) :

FIG. 13 : Nyon – Rue Juste-Olivier 8-12. Stèle funéraire gallo-romaine en molasse. Longueur : 102 cm. (Photo Archéodunum)

..I]S·FLAC(CUS)	[...]s Flac(cus)
HIC SITUS	repose ici
ANN[I] XXI	[décédé] dans sa vingt-et-unième année.
FRA[T]RES	[Ses] frères

Une tombe de bébé isolée est implantée dans ces mêmes remblais. Sur ceux-ci viennent s'établir, par la suite, des bâtiments ou installations, dont il ne reste malheureusement que quelques vestiges.

A l'extrémité nord de la parcelle, deux bassins étanchéifiés à l'argile, dont l'un comportait un coffrage non conservé en bois étaient implantés dans les sables naturels. Dans la rue Gachet voisine sont apparus des vestiges de terrazzo. Ces structures romaines semblent antérieures aux structures établies sur le remblai d'assainissement.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Ch. Henny et P. Hauser, Archéodunum SA.

Rapport : *Rapport d'expertise dendrochronologique. LRD 01/R 5260*, 29.11.2001.

NYON — District de Nyon – CN 1261 507 900 / 137 280
M — *Place de Savoie – Aménagements portuaires*

Les terrassements pour un nouvel hôtel dans le quartier de Rive ont mis au jour plus d'une centaine de pieux de bois, implantés dans les sédiments lacustres, en dehors de tout contexte gallo-romain. Les groupements de pieux ont été relevés et les bois ont été échantillonnés, en vue de datations et d'interprétation de ces découvertes.

L'utilisation du lac Léman comme voie de communication pour le transport des personnes et surtout celui de marchandises est un fait incontestable. Le trafic, déjà attesté à l'époque romaine, se développe au XI^e^ siècle, avec la reprise de l'économie européenne qui suit les croisades. La période entre le XIII^e^ et le XV^e^ siècle est caractérisée par l'essor des importantes villes lémaniques telles que Genève, Lausanne, Thonon et Évian. C'est dans ce contexte qu'ont été édifiées les plus anciennes structures découvertes lors de la fouille nyonnaise. Les premiers pieux, alignés en direction du lac, sont datés par dendrochronologie de 1280-81 (*fig.* 14, ST 1491). Cette construction est suivie par de nouveaux aménagements, qui se développent du côté sud-ouest dans les deux premières décennies du XIV^e^ siècle (ST 1490 et 1494). L'une de ces structures (ST 1490), réhabilitée à au moins deux reprises entre 1317 et 1320, est constituée de deux alignements à angle droit dont la jonction est particulièrement renforcée.

Ce n'est que quatre siècles plus tard qu'apparaissent de nouvelles structures. Un aménagement de pieux est installé entre 1721 et 1724 (ST 1489 et 1492, suivi dix ans plus tard par la construction d'un mur de quai maçonné, parallèle au lac et posé sur un réseau de poutres, elles-mêmes soutenues par des pieux (mur 1504). Finalement, l'alignement de 1724 est en partie repris, voire renforcé, en 1766-67 (ST 1489).

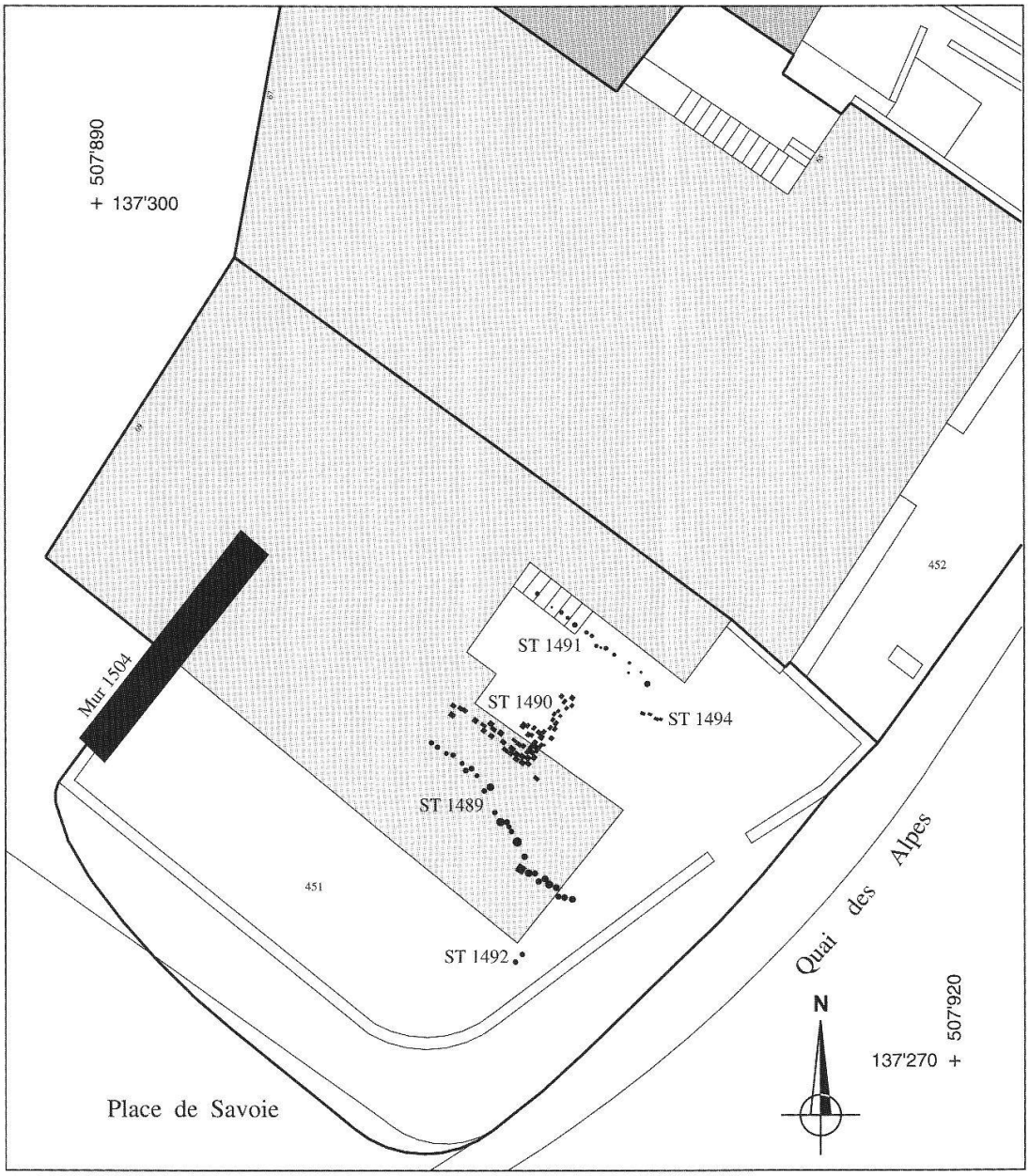

FIG. 14 : Nyon – Place de Savoie. Situation et datation des aménagements portuaires

A Nyon, les aménagements portuaires de ces époques sont pratiquement inconnus. Par comparaison avec des sites tels que Genève, on peut suggérer quelques hypothèses : simples pontons ; jetées perpendiculaires à la rive diminuant les risques d'entravement et protégeant des coups de bise ; ou encore partie d'estacade fermant l'entrée de bassins. Autant de possibilités actuellement invérifiables, mais qui pourraient se confirmer lors de prochains chantiers.

Pierre Hauser

Investigations et documentation : P. Hauser, Archéodunum SA.

Rapports : *Rapports d'expertise dendrochronologique, LRD 01/R5178 et R5178 A*, 9 mai et 11 juin 2001.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 900 / 188 725
P-N-Br-Ha-LT *Fouilles de l'autoroute A5 – Praz-Berthoud – Habitat – Mégalithes – Sépultures*

Occupation mésolithiques

La surface de l'horizon mésolithique fouillé à ce jour s'élève à quelque 320 m^2. Elle est répartie dans différentes zones qui s'étendent sur plus de 150 m.

Parmi les découvertes récentes qui complètent les informations précédemment récoltées, signalons notamment la mise au jour, dans un secteur de 240 m^2, de plusieurs foyers en légère cuvette ou à plat. Ces derniers sont essentiellement signalés par une forte concentration de pierres chauffées, rubéfiées ou éclatées. Une industrie lithique dont les éléments typologiques indiquent au moins deux phases d'occupation leur est associée. La première, caractérisée par des triangles scalènes et isocèles ainsi qu'un segment de cercle au microlithisme poussé, est à rattacher à la fin du Mésolithique ancien ou au début du Mésolithique moyen. Plusieurs trapèzes permettent de situer la seconde au Mésolithique récent. La découverte d'un fragment de pointe de Bavans et d'une fléchette « danubienne » indiquerait même une étape terminale du Mésolithique récent pour cette seconde occupation.

A plus de 100 m au nord-est, la fouille minutieuse d'une surface de 33 m^2 a permis la mise au jour d'un horizon mésolithique riche en fragments osseux. Des restes de cerfs, de sangliers et de chevreuils, dont quelques éléments d'une patte en connexion anatomique, ont été reconnus. La présence d'os dans cette partie du site est remarquable car le reste du gisement a subi d'importants phénomènes de dissolution des carbonates. L'industrie lithique se compose notamment de 2 lamelles à troncature oblique, d'une pointe effilée, de grattoirs, de nucléi et de nombreux éclats et lamelles.

Mégalithes

Les fouilles se sont poursuivies dans la zone des 5 mégalithes (voir *RHV* 2001, p. 228). La plus grande de ces pierres (3.40 m) gisait en position secondaire dans une fosse (médiévale ?) remplie de pierres ; elle porte sur sa face inférieure une dizaine de cupules bien marquées. Des ossements humains désorganisés ont également été découverts directement sous une dalle rectangulaire (1.75 x 1.45 m). Autour, des fosses étroites et allongées, de dimensions comparables à ces dalles, ont été repérées. Elles sont disposées de telle sorte qu'elles délimitent une surface rectangulaire. Ces différents éléments permettent de formuler l'hypothèse (sous toute réserve) de la présence d'un dolmen ruiné.

Sépultures

A 150 m au SO de cette structure, le décapage mécanique de 2100 m^2 a mis en évidence plusieurs structures associées à des couches protohistoriques.

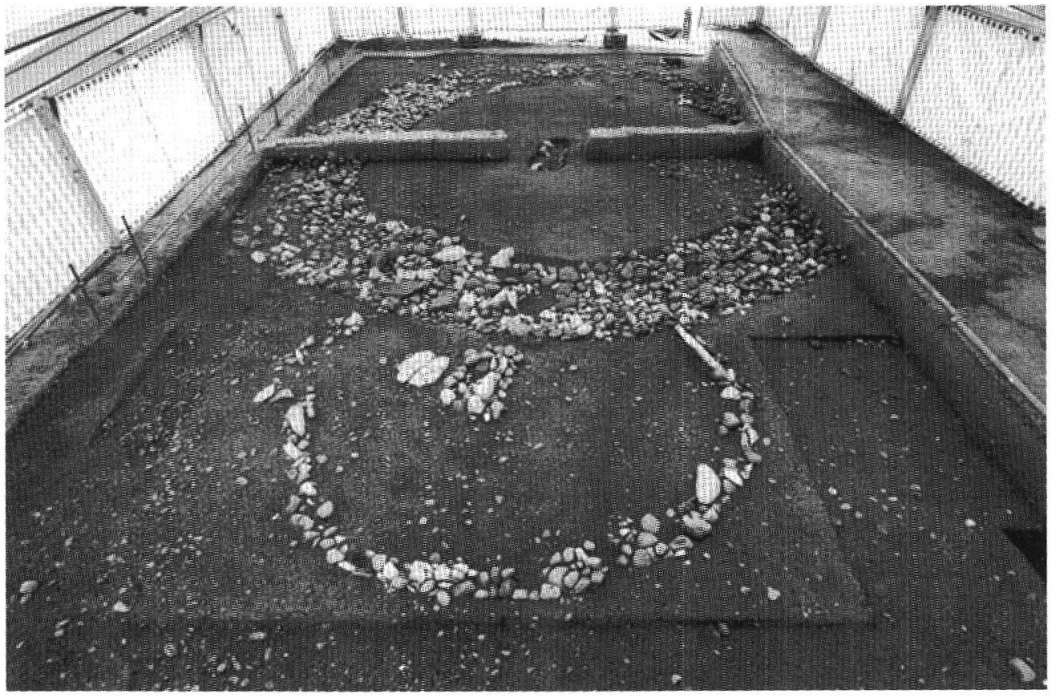

FIG. 15 : Onnens – Praz-Berthoud. Vue d'ensemble de deux structures funéraires de l'âge du Fer. Diamètre du petit cercle : 5.70 m. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)

Un fossé comblé de plusieurs tonnes de grosses pierres (jusqu'à 1.10 m de long) et de limons fins a été dégagé. Il prend la forme d'une vaste virgule de 22 x 4 m, d'une profondeur conservée de 0.50 m et à fond plat. Au sommet de son remplissage, un fond d'urne contenant des os calcinés a été découvert ainsi que, distante de 14 m, une épingle à tête discoïde à pointe et à col renflé côtelé, intacte, attribuable au Bronze moyen. Quelques ossements de faune ont été mis au jour dans le fond de ce fossé. Une datation au C14 permettra probablement d'en confirmer la datation archéologique.

A moins de 30 cm au nord-est de cette structure, se trouve l'extrémité d'un autre vaste fossé empierré, en forme de fer à cheval (voir *RHV*, 2001, p. 230). La relation chronologique entre ces deux structures extrêmement proches n'est, pour l'instant, pas établie.

A une vingtaine de mètres au nord-est, un fossé circulaire d'environ 5.70 m de diamètre, d'une largeur moyenne de 40 cm, était comblé de galets destinés à caler verticalement au moins six dalles de calcaire (*fig.* 15, en bas). A l'intérieur de cette structure, légèrement décentrée vers le sud-est, une fosse rectangulaire contenait la base d'une grande dalle verticale en calcaire (1.10 m de largeur et 0.15 m d'épaisseur), calée par de nombreux galets sur une profondeur de plus de 40 cm. L'axe de ce monolithe correspond au lever du soleil au solstice d'été. En face de cette pierre, à moins d'un mètre en direction du sud, une urne cinéraire reposait sous une plaque de calcaire. Une écuelle retournée, dont le fond plat porte un signe cruciforme

finement incisé avant la cuisson, servait de couvercle. L'urne est en céramique noire à pâte fine sans décor. Son col et son bord semblent avoir été intentionnellement supprimés pour la mise en place du couvercle. Actuellement en cours de fouilles, elle renferme une grande quantité d'ossements humains brûlés dont l'état de conservation exceptionnel permettra une étude anthropologique poussée. Plusieurs éléments en fer dont un bracelet, une pince à épiler, un grattoir à tige torse et un petit anneau riveté leur sont associés.

Une seconde urne, également située dans le cercle de pierres dressées, a été prélevée pour une fouille en laboratoire.

Ces structures sont vraisemblablement les restes d'un tumulus arasé du Hallstatt ancien. Un quart de la surface de ce tumulus, ainsi qu'une des 2 urnes, ont été perturbés lors de l'aménagement d'une structure postérieure. Il s'agit d'un fossé à fond plat de forme ovale de 15 x 13 m, large de 2.20 m et profond d'environ 0.40 m. (*fig.* 15, en haut). Ce fossé a été complètement comblé de pierres ; des tessons de céramique, des charbons de bois, des os brûlés, des fragments de meules et des galets aménagés ont été découverts dans son remplissage.

Au centre de l'espace délimité par ce fossé, une fosse rectangulaire renfermait la tombe à inhumation d'un individu adolescent, en décubitus dorsal, les bras le long du corps, la tête à l'est-nord-est. De nombreuses pierres étaient disposées à côté et au-dessus du corps. Aucun matériel archéologique n'a été retrouvé dans cette tombe hormis un galet aménagé déposé près du crâne.

Une sépulture secondaire a été découverte dans la partie orientale du fossé. Elle se présente sous la forme d'une forte concentration d'ossements brûlés, accompagnée de fragments de céramique et d'une petite alêne en bronze.

Ces structures sont probablement les vestiges d'un second tumulus, également arasé. Sa datation est encore incertaine (seconde partie du Hallstatt ?).

A une dizaine de mètres à l'ouest, diverses structures associées à une couche attribuable à La Tène finale, ont été mises en évidence. Actuellement en cours de fouille, cette zone se marque par une forte densité de matériel céramique (tournée à pâte grise, peinte, écuelles à bord rentrant, etc...), de pierres thermofractées, d'ossements calcinés, de faune non brûlée, de matériel métallique (tiges de fer, fibule). L'interprétation de cet ensemble est pour l'instant problématique. Deux urnes cinéraires, repérées non loin de là, en sondage, sont probablement à mettre en relation avec ce niveau.

Christian Falquet, Jean-Jacques Duvaux,
Marc Wittig et François Menna

Investigations et documentation : C. Falquet, AC et J.-J. Duvaux, M. Wittig, F. Menna, Archéodunum SA.

Publication : Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI et Sophie WOLF, « Cendres d'os et céramiques hallstattiennes », dans *ASSPA* 84, 2001, p. 171-176.

ORBE District d'Orbe – CN 1202 531 050 / 177 390
R *Villa romaine de Boscéaz – Investigations en 2001*

La campagne 2001, menée dans la zone sud de la *pars urbana*, a permis de terminer le dégagement du bâtiment annexe fouillé en 1999 et 2000 (*fig.* 16). Au nord, ce dernier abrite une zone artisanale, comprenant un atelier de réparation muni d'un grand foyer en dalles de terre cuite. Ce local devait desservir une pièce annexe à l'ouest, qui recelait plusieurs fosses-dépotoirs, contenant entre autres des fragments de plomb fondus. Ces observations confirment l'hypothèse de la récupération des matériaux de construction du palais (verre à vitre, placages en marbre ou en calcaire), vraisemblablement à la fin de l'occupation de la villa.

Une zone d'habitat importante se développe à côté de l'atelier. La plupart des pièces, munies de simples sols en terre battue, semblent assez modestes. Deux fours domestiques, malheureusement mal conservés, constituent les seuls aménagements préservés dans ce secteur. Plus au sud, quatre locaux disposaient d'un chauffage par

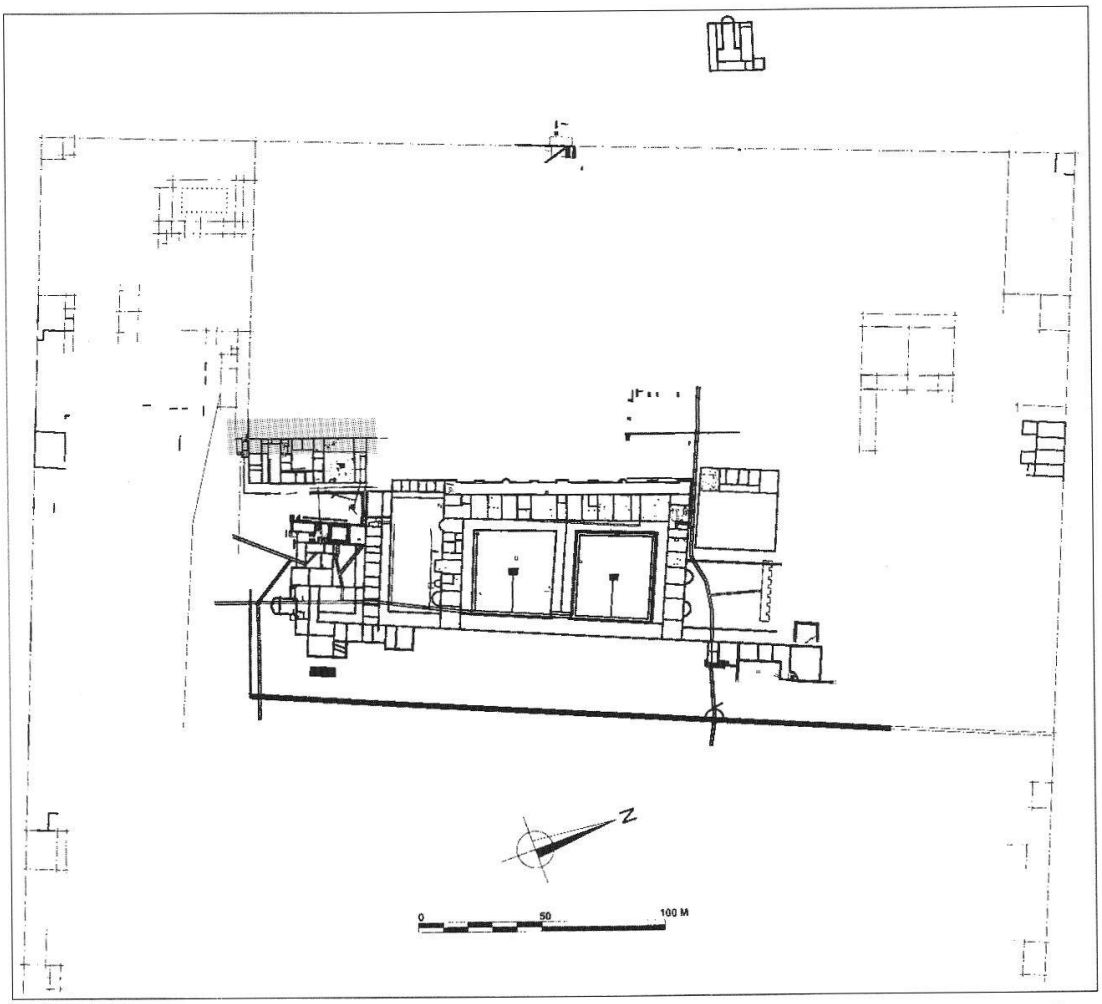

FIG. 16: Orbe – Plan d'ensemble de la villa gallo-romaine. En grisé: emplacement des investigations 1999-2001. (Dessin IASA)

hypocauste. Trois d'entre eux, alimentés par deux *praefurnia*, étaient regroupés à l'extrémité méridionale du bâtiment et appartenaient peut-être à un petit ensemble thermal. Lors d'une phase avancée de l'occupation, l'embouchure de l'un des alandiers est condamnée par un petit four en dalles en terre cuite, lié au travail de verre, à en juger par les nombreux déchets de verre fondus découverts dans le secteur.

Quant à l'organisation des vestiges, on constate l'absence de tout sol aménagé ou de toute construction au delà du mur occidental du bâtiment, apparemment aligné avec un autre tronçon, repéré une centaine de mètres plus au nord, en 1992. Ceci peut suggérer que la pars urbana était séparée de la *pars rustica* à l'ouest par un long mur, parallèle à la façade du palais. On connaît une configuration assez semblable dans la villa de Seeb (ZH), par exemple.

Le mobilier archéologique récolté, très abondant cette année encore, comprend de nombreux fragments de céramique, des monnaies, des éléments de parure en bronze, des outils en fer, mais aussi des fragments de statuettes et de nombreux éléments architecturaux.

Jacques Monnier

Publications : Thierry LUGINBUEHL, Jacques MONNIER et Yves DUBOIS (réd.), « Vie de palais et travail d'esclave. La villa romaine d'Orbe-Boscéaz », *Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire*, Lausanne, 2001, 119 p.

Thierry LUGINBUHL et Jacques MONNIER, « Palais romain en Suisse », dans *l'Archéologue* 56, octobre-novembre 2001, p. 22-24.

ORBE — District d'Orbe – CN 1202 530 750 / 175 330
M — *Terrasse du château*

La pose d'installations d'éclairage des tours et murailles de l'ancien château a ouvert diverses fouilles, qui ont permis de compléter le plan des vestiges superficiels du château arasé (voir *RHV* 1990, p. 129-130).

Investigations et documentation : Archeotech SA.

Rapport : *Orbe. Esplanade du château. Surveillance archéologique des fouilles pour l'installation électrique du château. Octobre-décembre 2000*, par Marie-Paule GUEX et Olivier FEIHL, Archéodunum SA, mai 2001.

PAYERNE — District de Payerne – CN 1184 561 950 / 184 900
Br-Ha-AP — *La Blancherie*

Le projet de gymnase intercantonal de la Broye est implanté dans le versant oriental dominant la plaine, terrains dont les récents travaux d'aménagement rou-

tiers ont montré la richesse archéologique. Une campagne de sondages préalables a donc été effectuée dans la grande surface des futurs aménagements. Un site d'habitat protohistorique a ainsi été localisé, avec divers réseaux de fossés et de canalisations d'époque historique, probablement liés à des anciens captages de sources. Ces constats permettront la réalisation de fouilles préventives.

Investigations et documentation : T. Caspar, Archéodunum SA.

Rapport : *Payerne. La Blancherie. Prospection archéologique sur les parcelles 4944-4954. Rapport concenant les travaux réalisés en février 2001*, par Timo CASPAR, Archéodunum SA, mars 2001.

POMY et CUARNY District d'Yverdon – CN 1203 542 200 / 179 000
Br-Ha-LT-R-HM *Fouilles de l'autoroute A1*

Publication détaillée du résultat des fouilles effectuées en 1993 à 1995 dans le vallon de Pomy et Cuarny :

Pascal NUOFFER , François MENNA et coll., *Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Age* (*CAR* 82), Lausanne, 2001, 288 p.

PRÉVERENGES District de Morges – CN 1242 530 440 / 151 240
Br *Station littorale Préverenges I*

La station littorale immergée de Préverenges I est signalée depuis 1921, mais ce n'est qu'en 1991, avec la prospection systématique des sites préhistoriques du Léman, qu'il est possible de la délimiter précisément et de dater avec certitude son occupation au Bronze ancien (voir *RHV* 1992, p. 229-234). Les violentes tempêtes de l'hiver 1999-2000 (ouragan Lothar) ont considérablement aggravé l'action de l'érosion naturelle sur cet établissement, particulièrement exposé du fait de sa faible profondeur (deux mètres en moyenne) et de son exposition au vent de sud-ouest.

A fin mars 2000, une petite campagne de contrôle avait montré la disparition d'une épaisseur de terrain de plus de 20 cm sur la bordure de la station du côté de la terre, par rapport aux mesures effectuées neuf ans auparavant lors de la prospection du site. La décision de prélever complètement les structures architecturales encore en place (principalement les pilotis) a donc été prise, autant dans un but de conservation du patrimoine archéologique, qu'en fonction de l'intérêt considérable de ce village littoral pour la connaissance du peuplement régional pendant le Bronze ancien.

Ainsi, au cours d'une première campagne de sauvetage de deux mois, au printemps 2001, 150 nouveaux pilotis ont été prélevés et analysés (43 pieux avaient déjà été extraits en 1991) En outre, les pilotis conservés sur un peu plus de la moitié

de la surface du site ont été étiquetés et mesurés en coordonnées, afin d'être arrachés lors de la campagne prochaine. Actuellement, on peut estimer à plus de 700 le nombre total de pilotis encore en place sur la site, sans compter les bois blancs arasés au niveau du sol érodé.

Le prélèvement complet des pilotis de ce site devrait se poursuivre lors des trois années prochaines. A l'issue de ces travaux. La synthèse des données dendrochronologiques et architecturales devrait permettre de présenter un des sites littoraux du Bronze ancien parmi les mieux conservés des rives du Bassin lémanique. Les datations déjà obtenues situent les abattages des bois de construction entre 1780 avant J.-C. (environ) et 1572 avant J.-C. (environ).

Pierre Corboud

Investigations et documentation : GRAP, Département d'anthropologie et d'écologie, Université de Genève.

Rapports : *Rapport préliminaire sur les travaux de sauvetage archéologiques réalisés en 2001 sur la station littorale préhistorique de Préverenges I (VD)*, par Pierre CORBOUD et Christiane PUGIN, GRAP – DAE – Université de Genève, novembre 2001.

Rapport préliminaire d'expertise dendrochronologique LRD 01/R5218, Moudon, 12.10.2001.

SAINT-CERGUE District de Nyon – CN 1261 501 700 / 144 300
M *Site de l'ancien château*

La modification d'un émetteur pour la téléphonie en bordure du plateau de ce site de hauteur (1100 environ) a mis en évidence un tronçon d'une enceinte médiévale. Cet ouvrage, qui entourait le bourg disparu, n'avait pas encore été localisé, ni relevé par les méthodes de l'archéologie.

Investigations et documentation : C. Henny, Archéodunum SA.

Rapport : *St-Cergue. Le Vieux Château. Rapport de fouilles (2001)*, par Christophe HENNY, Archéodunum SA, 24.09.01.

SAINT-PREX District de Morges – CN 1242 524 100 / 147 800
Br *La Moraine – Tombe à incinération*

La construction d'un grand ensemble immobilier touchant le site d'une nécropole de la fin de l'âge du Bronze, découverte en 1865, a requis la surveillance de l'excavation nécessaire (voir D. VIOLLIER, *Carte archéologique du Canton de Vaud*, 1927, p. 288).

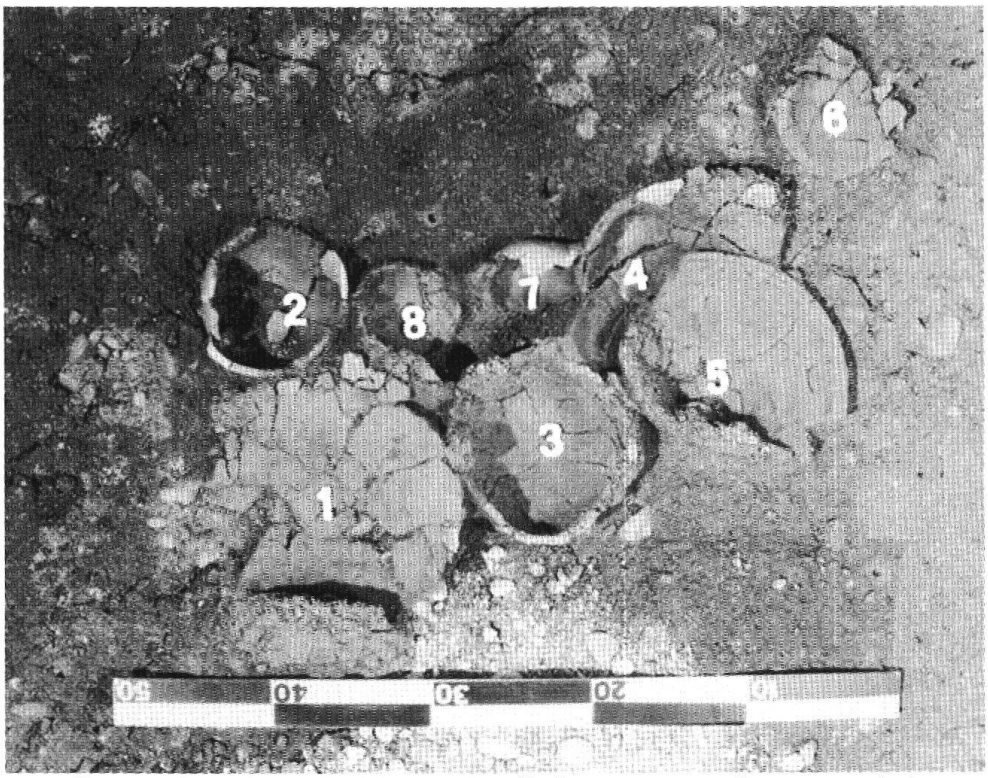

FIG. 17 : Saint-Prex – La Moraine. Fouille de 8 céramiques dans une tombe à incinération de l'âge du Bronze final. (Photo P. Moinat, AC)

Les fouilles du XIX^e^ siècle n'étaient pas localisées. La configuration du terrain, sur le bord d'une terrasse dominant la rive lémanique, est favorable à l'implantation de nécropoles, en relation avec les stations littorales voisines. D'autres tombes isolées jalonnent cette configuration du terrain.

Une seule tombe à incinération a été constatée, prélevée et fouillée, qui permet de localiser enfin le secteur de la trentaine de sépultures de 1865.

Il s'agit d'une incinération déposée en fosse aménagée, contenant huit céramiques et une épingle en bronze, datables du Ha B 1 (*fig.* 17).

Cet ensemble s'inscrit typologiquement dans la série des sépultures mises au jour au cours des deux dernières décennies sur les terrasses lacustres du Pully et de Lausanne-Vidy. Le résultat des recherches sera publié en 2002.

François Mariéthoz, Patrick Moinat, Denis Weidmann

Investigations et documentation : M. Klausener, F. Mariéthoz, P. Moinat, AC.

Rapport : *Saint-Prex « La Moraine » : étude d'une incinération*, par Patrick MOINAT, AC, 12.10.2001.

VEVEY District de Vevey – CN 1264 554 635 / 145 550
R *Sainte-Claire – Vicus gallo-romain*

La dernière étape des travaux de construction du complexe scolaire de Sainte-Claire a donné lieu à une surveillance ponctuelle durant l'année 2001.

Au centre de la cour du collège, à l'emplacement de la place centrale de l'agglomération antique, les travaux liés à la pose de citernes à mazout, dans les année 60 (*fig.* 18, rectangle en tirets), ont réduit à néant nos espoirs de retrouver

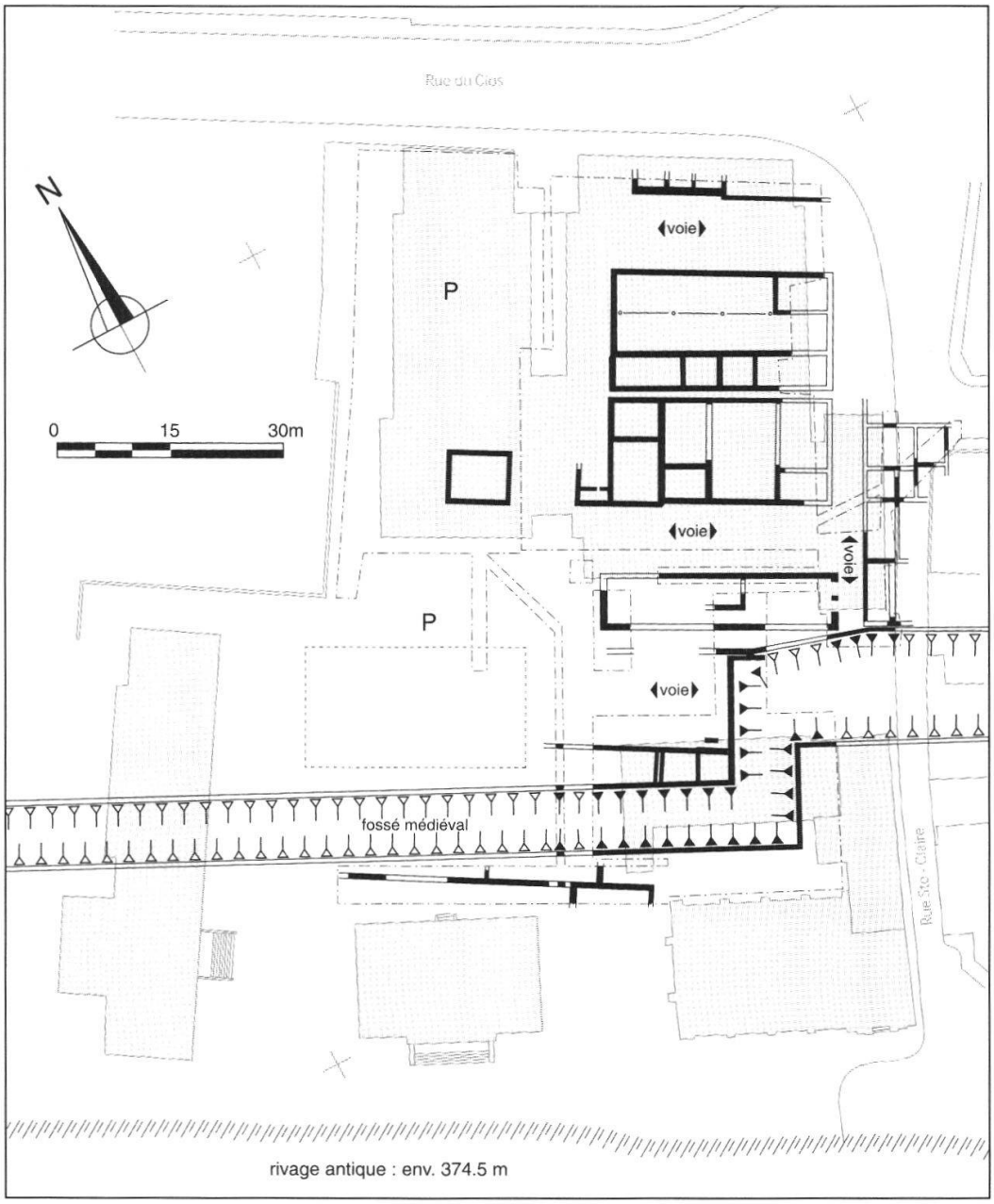

FIG. 18 : Vevey – Sainte-Claire. Plan d'ensemble des investigations 1997-2001 dans le vicus gallo-romain. P : Aire ouverte ou place. (Dessin C.-A. Paratte, AC)

d'autres vestiges en rapport avec le sanctuaire situé plus au nord. Par contre, le bâtiment situé près du rivage antique est conservé sous le mur de ville médiéval et se poursuit vers l'ouest limitant la place en aval.

Ainsi, il est désormais possible de proposer un plan archéologique plus complet du dernier urbanisme de ce quartier central de Vevey-Viviscus, qui offre une image qui n'est pas sans rappeler celle de Lousonna à la même époque.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : C.-A. Paratte, AC.

YVERDON District d'Yverdon – CN 1203 540 100 / 181 340
N *Clendy – Stations littorales*

Des travaux de canalisation ont donné l'occasion de sonder et relever les niveaux archéologiques et des pilotis dans le groupe des sites de l'Avenue des Sports, précisant l'extension d'une des stations. Les échantillons récoltés ont fourni des datations dendrochronologiques : 2798 et 2747 avant J.-C.

Observation et relevés : C. Wolf, AC.

Rapport : *Rapport d'expertise dendrochronologique LRD 01/R5167*, Moudon, 18.01.2001.

YVERDON District d'Yverdon – CN 1203 539 440 / 180 781
LT *Eburodunum – Oppidum Helvète – Statue en bois*

Publication d'une étude complète sur la statue celtique découverte en 1993 à la Rue des Philosophes (voir *RHV* 1992, p. 250-252), et de son contexte archéologique : Caroline BRUNETTI, « Statue et mandibules, un dépôt votif de l'âge du Fer à Yverdon-les-Bains ? », dans *AS* 24, 2001, p. 24-33.

YVERDON District d'Yverdon – CN 1203 538 750 / 181 150
M-AP *Rue des Moulins*

Le suivi de travaux de fouilles pour des lignes téléphoniques, traversant d'anciens quartiers de la ville médiévale, a fourni d'intéressantes données pour l'interprétation des anciens plans de ville.

Observations et relevés : T. Caspar, Archeotech SA.

Rapport : *Yverdon. Rue des moulins. Surveillance archéologique des tranchées Swisscom. Octobre à décembre 2000*, par Olivier FEIHL, Timo CASPAR et Daniel de RAEMY, Archeotech SA, 13.06.2001.

YVONAND — District d'Yverdon – CN 1183 546 100 / 183 000
R — *Mordagne*

Temple gallo-romain et villa

Pour la deuxième année consécutive, l'Institut für Ur- und Frühgeschichte und Archäologie der Römischen Provinzen de l'Université de Berne, section Archéologie des provinces romaines et la Section des Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud se sont associés pour mener des fouilles sur le site du sanctuaire de la villa d'Yvonand-Mordagne.

Après les sondages préliminaires de l'année dernière, les recherches de l'été 2001 ont été consacrées au dégagement en plan des vestiges situés directement sous les niveaux de culture, les plus menacés par les labours.

Alors que l'équipe de l'Université de Berne, à l'occasion d'une école de fouille de 4 semaines, investiguait la surface du temple gallo-romain à péristyle, l'équipe vaudoise s'est attachée à explorer ses abords immédiats : au nord, où la photographie aérienne signalait la présence d'une chapelle et à l'est, à l'emplacement supposé de l'accès au temple principal.

Le temple gallo-romain à galerie

Le plan complet du sanctuaire est désormais connu. Érigé sur un léger relief du terrain, le temple carré, de 16.8 m de côté, possède une entrée à l'est, marquée par l'emplacement d'un seuil disparu (*fig.* 19, double flèche). La *cella* couvre une superficie de plus de 100 m^2, comparable à l'ordre de grandeur d'un lieu de culte urbain. Du côté nord, contre le relief où est implanté le monument, il ne subsiste que des restes de fondations. C'est le cas de la majeure partie du mur nord de la galerie (*fig.* 19, III), désormais attesté, bien qu'il n'ait jamais donné de traces visibles en photographie aérienne. L'interruption constatée dans sa partie centrale, au niveau du mur méridional de la chapelle, est peut-être liée à la butte que forme le terrain naturel. L'hypothèse d'une interruption volontaire de la galerie à cet endroit est cependant à maintenir, sans qu'il soit possible de la motiver pour l'instant.

La partie méridionale du sanctuaire, fondée plus profondément, a constitué une terrasse artificielle, qui a conservé les structures et niveaux archéologiques. Les coupes et sondages ouverts dans la galerie ont précisé et détaillé les diverses étapes de l'extension et de l'occupation du monument, déjà perçues en 2000, qui s'étendent de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au haut Moyen Age.

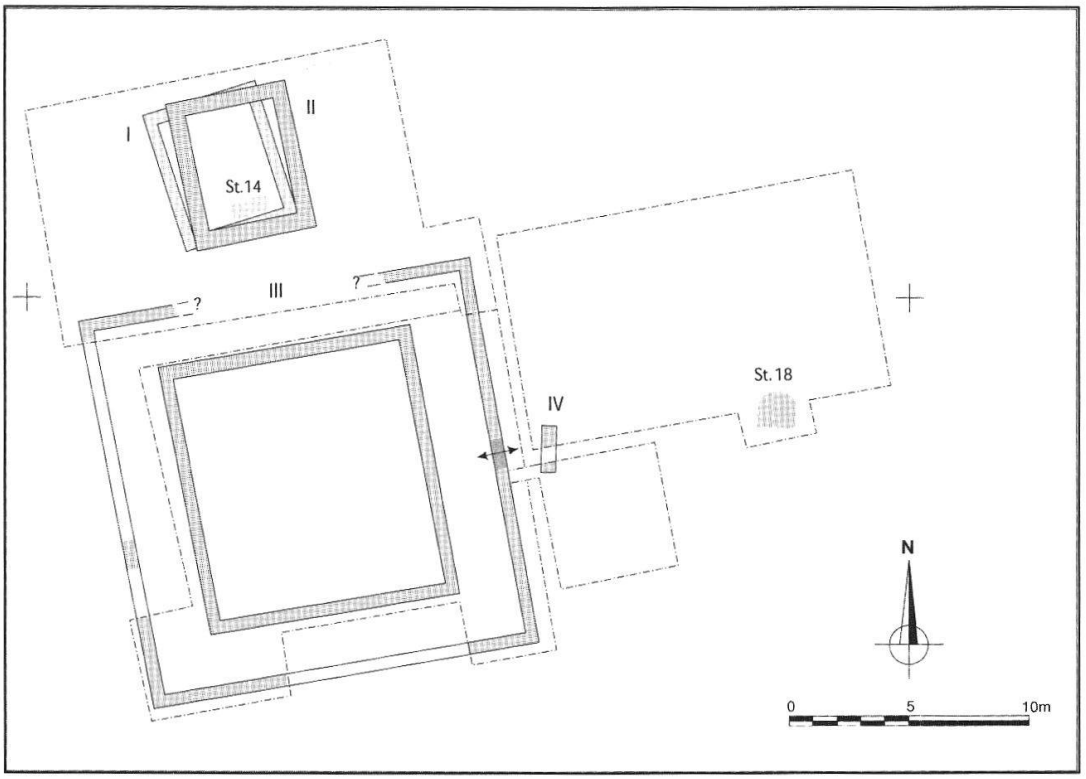

FIG. 19 : Yvonand – Mordagne. Plan d'ensemble du sanctuaire. (Dessin C.-A. Paratte, AC)

Les chapelles

Dans la partie septentrionale et malgré des vestiges fortement arasés en raison de la butte du terrain naturel, le décapage a réservé quelques surprises. A l'emplacement supposé de la chapelle, nous avons découvert la présence de deux bâtiments imbriqués l'un dans l'autre dont l'orientation a changé au cours du temps. Du premier (*fig.* 19, I) petite chapelle de construction légère, d'orientation nord-ouest – sud-est, il ne subsiste que les fondations des solins de pierres ainsi que l'empreinte, le long de son mur méridional, d'une structure enterrée (*fig.* 19, St.14), quadrangulaire, vraisemblablement planchéiée et de fond plat, dont l'interprétation est difficile, peut-être la base d'une statue ou un coffre enterré. Son comblement présente un faciès de la fin de la République – début de l'Empire, constitué de céramique de tradition laténienne et de céramique à vernis interne rouge pompéien ainsi que d'un ensemble numismatique de quinaire républicain, d'As de Nîmes et de monnaies du début de l'Empire.

Cette première chapelle a été abandonnée au profit d'un nouveau bâtiment (*fig.* 19, II) de dimensions strictement identiques, implanté sur la même ligne méridionale mais d'une orientation légèrement décalée vers le nord dont les maçonneries, plus massives, coupent et recouvrent par endroits le bâtiment précédent. Il ne reste de ses couches de construction qu'un lambeau de remblai

directement recouvert par les niveaux de cultures. Aussi il n'est pas possible de dater plus précisément cette deuxième chapelle que par le terminus post quem donné par le bâtiment précédent, ni de la mettre en relation avec les quelques structures en creux observées alentour voire avec le temple à galerie.

La zone de l'entrée

Dans la partie orientale, emplacement de l'entrée supposée du sanctuaire, les couches étaient par chance mieux conservées. Le niveau de circulation appartenant à la phase maçonnée du grand temple, a été mis en évidence sur l'ensemble de la zone. Il se présente sous forme d'un cailloutis surmonté d'une couche d'occupation fortement dispersée. Il forme une aire ouverte dans aménagement de chemin. Au centre, dans l'axe précis de l'entrée, deux structures sont conservées. D'une part une base maçonnée de 2 m de longueur (*fig.* 19, IV) supportant peut-être un autel et d'autre part, 10 m plus à l'est, un dépôt d'objets particulièrement bien préservé (*fig.* 19, St. 18). Ces deux structures sont en connexion stratigraphique évidente avec le mur de galerie oriental du temple et le niveau de circulation décrit précédemment, mais leur orientation, d'axe nord- sud, diffère de celle du temple.

Le dépôt présente trois côtés rectilignes et sa partie nord est arrondie. Il semble avoir reçu sur son côté méridional un aménagement de bordure. Son remplissage a vraisemblablement été progressif et ses objets ont été déposés avec un certain soin. Il présente en première analyse un faciès de la première moitié du second siècle composé essentiellement de coupes Drack 21 c, de gobelets bilobés, de bouteilles peintes, de cruches à panse globulaire, de bols hémisphériques ou carénés, d'assiettes, de bouteilles, balsamaires ou gobelets en verre, accompagnés d'objets en terre cuite, Vénus, coq, de clochettes en bronze et de monnaies.

Christa Ebnöther, Stefanie Martin-Kilcher, Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : C.-A. Paratte, AC ; S. Martin-Kilcher, Ch. Ebnöther, Institut für Ur- und Frühgeschichte und Archäologie der Römischen Provinzen, Universität Bern.

Villa

Le résultat des fouilles à caractère préventif effectuées dans la partie nord de la villa (voir notamment *RHV* 2000, p. 153-155) a produit diverses études. La reconstitution du riche ensemble de peintures murales mises au jour dans le portique se poursuit par étape.

Rapport : *Villa gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne. Intervention complémentaire de l'APYM dans la pars urbana. Rapport des sondages effectués en mars 1999 et de la fouille de mai-juin 1999*, par Yves DUBOIS et Suzanne EBBUTT, APYM, Lausanne, 2001.

Publications : Yves DUBOIS, « La Venatio d'amphithéâtre : iconographie d'un décor de la villa à Yvonand-Mordagne, Suisse », dans *Revue Archéologique* 1, 1999, p. 35-64.

Yves DUBOIS et Claude-Alain PARATTE, « La pars urbana de la villa gallo-romaine d'Yvonand VD – Mordagne. Rapport intermédiaire », dans *ASSPA* 84, 2001, p. 43-57.